



République Algérienne Démocratique Et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur



et de la recherche scientifique

Université ABBES LAGHROUR KHENCHELA

Faculté des lettres et Langues

Département : lettres et langue française

Spécialité : science du langage

Mémoire présenté au Département de Lettres et Langue Française.
Pour l'obtention d'un Diplôme de Master.

Le discours coranique : les caractéristiques langagières de la sourate al-ghachiya

Présenté et soutenu par :

Ansar rayane.

Dirigé par :

Mme. Hassani aida ryma

Jury de soutenance :

Président : M^{me} BELHAFSI Dalila M.A.A université Abbas Laghrou-Khenchela

Examinatrice : D^{rc} GHAMRI Sarah M.A.B université Abbas Laghrou- Khenchela

Rapporteur : D^{rc} HASSANI Aida Ryma M.C.B université Abbas Laghrou- Khenchela

Année universitaire:

2020/2021

Remerciements

Je remercie Dieu le tout-puissant de m'avoir donné la volonté et le courage pour accomplir ce travail.

Ma pensée va tout d'abord à ma très patiente directrice de mémoire docteur. Hassani aida Ryma .

Pour son encadrement pédagogique et scientifique, j'ai pu bénéficier de ses remarques, de ses critiques, de ses suggestions pour mener mon travail à bien. Chère enseignante, merci pour tout.

J'adresse ma gratitude aux membres de jury, qui ont eu la patience de lire mon travail de recherche.

Je remercie énormément ma famille, mes amies, et mes collègues qui m'ont encouragé.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

Mes parents pour tout ce qu'ils m'ont beaucoup encouragé à aller
de l'avant

A mes sœurs Hachem mon âme, et Rahma qui m'a vraiment
encouragé, Midou, Bahaa Eddine et Mouiz Rahman

A Tous mes amies et mes profs surtout de l'école coranique
surtout l'ange «M. souhila grine. »

Merci la femme en or M.deman nadhira

Merci à toutes ma famille surtout ma deuxième mère Wafa et ca
fille Éline ma source de joie

Merci mon accompagnant a ton encouragement durant mon
parcours universitaire S .m.H

Merci à toute personne ayant une place dans mon cœur.

Table des matières

Table de matière

N°	Titre	Page
01	Remerciement	
02	Dédicace	
03	Table des matières	
04	Introduction Général	
Partie Théorique		
06	CHPITRE I : La notion du discours	06
07	L'analyse du discours :	07
08	Démarches dans l'analyse du discours	10
09	Le discours religieux, pratique langagière et charge théologique	12
10	La difficile émergence d'une analyse du discours religieux	14
11	La situation de communication	16
12	Les stratégies argumentatives dans le discours	16
13	Définition de L'énonciation	21
14	Le discours religieux	33
15	L'analyse du discours religieux	33
16	Principaux travaux sur l'analyse du coran comme discours	34
17	La structure du texte coranique	35
18	CHAPITRE II : L'argumentation	
19	Introduction	37
20	Histoire des théories de l'argumentation	37
21	La trilogie aristotélicienne	38
22	Les fondements logiques de l'analyse argumentative	41
23	Quelques Définitions	41
24	Les modes d'enchainements	48
25	La mise en argumentation et ses procédés.	50
26	La trilogie aristotélicienne	53
27	Les stratégies argumentatives	58
PARTIE 2 Analyse du corpus		
29	Présentation du corpus	61
30	Signification et traduction de la sourate	61
31	Les causes ou les circonstances de la révélation	63
33	Analyse et interprétation	64
34	Le contexte de la sourate el Gachia	64
35	L'énonciation dans la sourate	64
36	Analyse sémantique	64

Table de matière

37	Au sein du corpus d'étude, sourat el-ghachiya	65
38	La structure argumentative de sourat EL GHASHIYA	76
39	Quelques types d'arguments dans la verset 8 de la sourate	80
40	Signification et traduction de la sourate	81
41	Quelques procédés argumentatifs : L'ethos / Le pathos / Le logos	83
42	Conclusion Général	86
43	Référence Bibliographique	89
Annexe		
Résumé		

Introduction

Général

Introduction

Le texte coranique est un discours qui ponctue quotidiennement la vie des croyants.

Ses lecteurs en général ou les musulmans pratiquants qui le reçoivent quotidiennement sont en perpétuel renouvellement de compréhension et ne cessent d'en faire des lectures au gré du développement de l'homme et de ses technologies, ses changements continuel des profils psycho-cognitifs des récepteurs comme le constate P.Charaudeau,(1995) « le langage est multidimensionnel ». Dès lors que l'on s'intéresse à connaître le sens communicatif ou la valeur sémantico- discursive des faits de langage du coran, nous avons choisi la sourate d' Al-Ghâshiya qui renferme à notre avis des faits langagiers divers configuré dans une certaine substance sémiologique que nous percevons et qu'on peut manipuler pour pouvoir la déterminer.

Notre travail de recherche s'inscrit dans le domaine de la sémiolinguistique coranique et pragmatique .Nous touchons à la sémiotique coranique comme une vision du monde. Nous envisageons de mettre en évidence quelques phénomènes énonciatifs présents dans la sourate d'Al-Ghâshiya. Cela nous pousse à nous poser la question concernant la visée ou la pragmatique de la sourate qui n'est pas arbitrairement là ainsi que l'effet produit, d'où la grande diversité des réceptions et les particularités socioculturelles des récepteurs voir dans quel contexte la sourate est descendue sur le prophète Mohamed.

Notre recherche s'inscrit dans l'analyse sémiolinguistique du discours coranique. Le mot Sémio-, vient de « sémiosis », la signification selon Charaudeau, (2015) le mot « évoquant que la construction du sens et sa configuration se fait à travers un rapport forme- sens (de différents systèmes sémiologiques) ».

Nous avons choisi ce thème après une profonde réflexion sur l'interprétation plurielle du texte coranique qui est devenu une réalité qui ne peut être négligée à l'ère des théories émergentes et des technologies en perpétuelles développements. La spécificité des pratiques langagières du discours coranique a éveillé notre curiosité d'élucider les spécificités de ces dernières.

Notre objectif d'analyse du discours de la sourate Al-Ghâshiya consiste à repérer les caractéristiques langagières en fonction des conditions psychosociales qui régnaient à l'époque de la descente de la sourate.

A partir de ces constats, nous posons la question suivante :

Quelles sont les caractéristiques langagières possibles peut-on retrouver dans la sourate Al-Ghâshiya ?

Et c'est à partir de cette question centrale que nous avons choisi de poser les sous questions suivantes :

-Quelles sont les valeurs sémantico-discursive que l'on peut trouver dans la sourate d' Al-Ghâshiya ?

-Existent-t-il des formes linguistiques propre à la sourate d' Al-Ghâshiya ?

-Comment se manifeste l'énonciation dans la sourate ?

Afin de répondre à la question de notre problématique nous avons émis les hypothèses suivantes :

- La sourate Al-Ghâshiya renfermerait des faits langagières propre au contexte social dans lequel elle est descendue ;

- Les procédés linguistiques qui caractériseraient la sourate seraient étroitement liés aux conditions de réalisation

D'un point de vue méthodologique notre travail s'articule autour de Trois chapitres essentiels. Dans le premier, nous avons abordé la notion du discours comme une notion principale dans notre démarche. Autour de ce domaine déferlent d'autres notions comme l'analyse du discours et le discours religieux et argumentative, dans le seconde chapitre nous avons abordé la notion argumentation comme une notion centrale dans notre travaille. Autour de ce domaine plein d'autres notions centrales tel que en invoquant des influences et les stratégies d'argumentation persuasives, sentimentales et iconiques. Identifier et rechercher des stratégies argumentatives Apparaissant dans les 26 versets de Sūrat El ghachiya, nous avons Exigé une analyse des arguments pour que nous puissions confirmer cela Les passages analysés sont une fusion purement argumentatives ; et des preuves ou des manières de convaincre Construire sur une base rationnelle pour persuader le public. En effet, pour avoir un impact sur

Introduction Général

son auditoire, le discours Le « haut-parleur » émis s'accompagne de trois normes : d'une part, un certain L'image reflétée par son discours est la perspective spirituelle ; et doit être générée L'émotion de son public s'appelle la tristesse

I- La notion du discours et l'analyse du discours :

L'analyse du discours appartient donc à ce genre de problématique générale liée au sens. Elle est dérivée de la linguistique longtemps été considérée comme la science du langage et l'unique ; or à la charnière des années 1960/70, on évoque aussi de « linguistique énonciative », de « linguistique du discours », etc. Plusieurs « linguistiques » donc. « Science » alors passe au pluriel. Ex. : Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage (Ducrot et Todorov 1972). Ce changement morphologique témoigne de besoins langagiers nouveaux dont la linguistique ne pouvait pas rendre compte.

L'analyse du discours est une discipline en perpétuel développement depuis la fin des années 1960. Liée à la linguistique et aux sciences humaines et sociales, son objectif est d'étudier le discours, c'est-à-dire les productions verbales vues comme des unités de taille supérieure à la phrase, des textes, qui appartiennent à des domaines, des contextes.

« Ecrire une initiation aux méthodes et aux problèmes de l'analyse du discours ne constitue nullement une entreprise dont il soit facile de tracer le contour : on peut même prétendre que cette discipline récemment annexée à la problématique linguistique n'a pas encore dépassé le stade des prolégomènes et cherche encore à constituer sa méthodologie et son objet. » (Maingueneau)

Le discours est le langage mis en action et assumé par le sujet parlant. Au lieu d'opposer la parole et l'action, les linguistes considèrent la parole elle-même comme forme d'action ; ce qui constituera la base de l'approche pragmatique qui étudie le langage en acte. Le « langage en acte » recouvre :-Le langage en situation, actualisé au cours d'un acte d'énonciation particulier. Dans cette perspective, il est question de l'ensemble des phénomènes observables au cours d'un processus d'actualisation, et plus particulièrement, les modalités de l'inscription dans l'énoncé des énonciateurs (émetteurs et destinataires) impliqués dans ce processus. C'est-à-dire le fonctionnement de ce qui est convenu d'appeler, à la suite d'Émile Benve-

niste, la «subjectivité langagière», objet de la linguistique (ou pragmatique) de l'énonciation.-Le Langage envisagé comme moyen d'agir sur le contexte interlocutif, et permettant d'accomplir un certain nombre d'actes spécifiques «speech actes» traduits en français par «actes de langage», «actes de discours», «actes de paroles», ou «actes de communication», désignant ainsi tout acte réalisé au moyen du langage. De la phrase au discours Parmi les niveaux ascendants de structuration du langage et les différentes unités qui leur sont attachées, É. Benveniste (1974) distingue celles dont l'organisation est gouvernée par le système sémiotique, le code sous-jacent à chaque langue, et celles relevant d'autres principes organisateurs, sémantiques et énonciatifs en l'occurrence. Le passage de l'univers sémiotique à l'univers sémantique intervient, explique É. Benveniste, au niveau de la phrase. La phrase intègre des morphèmes en suivant les règles de la syntaxe, appartient à l'ordre sémiotique. Par contre, ce qui relève de l'univers sémantique, c'est quand elle est produite dans un certain contexte par un locuteur poursuivant certaines intentions communicatives et entretenant certains rapports avec un auditoire. Pour É. Benveniste, la phrase ne dépend plus d'une analyse grammaticale dès qu'on l'envisage comme énoncé, ce qui vaut également pour le discours.

I- L'analyse du discours :

Les phrases entrant dans la composition des discours ne peuvent entretenir que des relations sémantiques, car il n'existe pas de cadre comparable à une syntaxe dans lequel elles devraient s'insérer : "il n'y a pas, de fonction propositionnelle qu'une proposition puisse remplir" (É. BENVENISTE :128). La phrase "ne peut entrer à titre de partie dans une totalité de rang plus élevé. Une proposition peut seulement précéder ou suivre une autre proposition dans un rapport de consécution" (de successivité), de sorte qu'"un groupe de propositions", autrement dit un discours, "ne constitue pas une unité d'un ordre supérieur à la proposition" (É. BENVENISTE, 1964: 129). D'un point de vue épistémologique, le problème se pose de savoir si l'on parle par énoncés ou par phrases. Les travaux de Bakhtine et de Benveniste ont mis en avant un point important :

« Apprendre à parler c'est apprendre à structurer des énoncés (parce que nous parlons par énoncés et non par propositions isolées, et encore moins, bien entendu, par mots isolés)» (Bakhtine 1984 : 285). « Après tout, c'est ainsi que nous communiquons, par des phrases, même tronquées, embryonnaires, incomplètes, mais toujours par des phrases» (Benveniste 1974 : 224). La phrase Plusieurs paramètres entrent dans sa définition : Le critère graphique / intonatif (Une phrase (écrite) se reconnaît à sa ponctuation : elle commence par une majuscule et se termine par un point. À cela s'ajoute un critère prosodique : une phrase (orale) se distingue par une pause et son schéma intonatif

L'oral et l'écrit sont deux utilisations différentes d'une même langue. Si la phrase est l'unité de description de l'écrit, elle peut être l'unité de description de l'oral. Mais le concept doit être redéfini. Un autre critère peut être retenu : le critère syntagmatique. À la suite de Jean Perrot, C. Touratier propose de distinguer la syntaxe de la phrase de son organisation syntagmatique dans la chaîne parlée (2001 : 227). Ainsi, il faut distinguer deux types de combinaisons à l'intérieur de la phrase – la combinaison en mots et la combinaison en morphèmes – et donc deux niveaux d'organisation : syntagmatique et syntaxique.

Le critère sémantique Certaines définitions de la phrase privilégient le critère sémantique. Le sens prévaut sur la forme. Deux types de définitions peuvent être distingués : –Une définition classique selon laquelle la phrase « est une unité de sens complet» (Deloffre 1979 ; Grevisse 1964), empruntée à la tradition (Donat, Beauzée, Chapsal), qui n'est plus guère retenue en linguistique. –Une définition selon laquelle la phrase est le moyen de communiquer une pensée (Bally [1932] 1965 : 35), elle aussi très traditionnelle : depuis Condillac, la phrase permet « la mise en forme des idées». La phrase en tant qu'unité sera analysée par rapport à l'énoncé, lui-même considéré comme unité de communication.

Les trois points de vue sont : morphosyntaxiques, sémantico-référentiel et énonciatif-hiérarchique. Selon Hagège (1985), étudier la phrase du point de vue morphosyntaxique met en évidence les rapports entre les termes et l'expression de ces

rapports. Il s'agit du « système de la langue » analysé selon sa forme, en sujet et en prédicat. Vargas décrit le point de vue de manière plus précise : « une phrase est une unité linguistique autonome, constituée d'un ensemble de mots construits selon les règles grammaticales autour d'un ou plusieurs prédicats » (1995 : 91). Du point de vue sémantico-référentiel, la phrase est inscrite dans un monde qui lui est extérieur mais dont elle parle, selon sa production et sa réception des sens, en participant et en procès (Hagège 1985). Selon Vargas certaines phrases, hors contexte, ne présentent pas de sens. D'un point de vue sémantique, la phrase s'analyse en actant et en procès. Le point de vue énonciatif-hiérarchique (Hagège 1985 : 215) permet de constater les faits énoncés par un locuteur à propos ou sur quelque chose, c'est-à-dire, du point de vue de sa relation au locuteur et à l'interlocuteur. La phrase s'analyse ainsi en thème et en rhème. À quoi s'ajoute qu'avec la prise en compte du sujet, la phrase possède une dimension pragmatique. Pour Vargas (1995 : 91) qui parle de point de vue énonciatif, la phrase « est une unité linguistique minimale complète permettant de dire quelque chose de quelqu'un ou de quelque chose ». L'analyse de la phrase selon ces trois points de vue ne va pas sans poser de problèmes. D'une part, Hagège applique cette conception à la phrase et donne des exemples d'« énoncés ». D'autre part, Vargas met l'accent sur les problèmes que posent les points de vue sémantique et énonciatif : du « point de vue sémantico-référentiel » d'Hagège, Vargas ne retient que la dimension sémantique.

(Perrot 1978 et Touratier 2000, 2001). Perrot distingue entre « énoncé », « unité syntaxique », « réseau de relations entre constituants » et « message », « unité de communication ». Le fait de parler d'unité syntaxique pour l'énoncé pose le problème de l'unité même qui résulte de cette double structuration. D'un point de vue terminologique, la distinction « structure de l'énoncé vs structure du message » n'est pas la plus pertinente pour analyser la phrase elle-même. On remarque à ce propos que Perrot utilise indifféremment les termes de phrase et d'énoncé. Pierre Le Goffic (2001 : 99) distingue lui aussi deux « réalités » –une réalité syntaxique et une réalité énonciative –, ce qui l'amène à penser que phrase et énoncé sont deux unités iden-

tiques. L'organisation informationnelle de la phrase est une réalité qui doit être analysée par des catégories linguistiques spécifiques.

L'organisation informative (Quatre points délicats peuvent être dégagés : l'organisation de l'information, la définition des unités informatives, la variété terminologique, le découpage des unités.

• **L'organisation de l'information** : La « visée communicative » de la phrase s'établit en fonction d'éléments variables : la situation, l'intonation, la morphologie, la syntaxe. Tout d'abord, la situation ou plus précisément, la relation au contexte clairement mentionnée intervient dans l'organisation du message : la situation conditionne la production et la réception de l'information. Ensuite, l'intonation peut faire varier l'information d'une même phrase en mettant en valeur l'élément principal. Puis, les variations de construction peuvent avoir une influence dans la visée communicative de la phrase. L'ordre des termes –c'est notamment le cas des constructions clivées –joue un rôle prépondérant dans la mise en relief de l'information. • La définition des unités : Les difficultés à définir les unités sont liées à la variété des organisations de l'information et à la variation terminologique. Les définitions des éléments informatifs de la phrase ont évolué dans l'histoire de la linguistique. Les notions de thème et de rhème ont été progressivement définies par les oppositions « connu vs nouveau », « ce dont on parle vs ce qu'on en dit », « support vs apport ».

Démarches dans l'analyse du discours :

Ce texte concret ou « énoncé complet » (Volochinov 1929) résultat d'un acte d'énonciation rappelle le « texte réalisé » de J. Dubois. Mais un problème se pose à propos de sa « structuration ». Alors que Dubois parle de texte structuré pour l'énoncé concret, Adam parle de structure pour le texte abstrait. Toujours selon Adam (1999), les textes concrets ou énoncés complets combinent texte abstrait et discours. Cette position rejoint Louis Guespin (1971) pour qui les textes énoncés peuvent être étudiés sous l'angle de leur structure compositionnelle. Ces mêmes objets peuvent intéresser l'« analyse de discours ».

La pragmatique –du grec *praxis*, « action de l'homme sur l'homme », en opposition à *technè*, « action de l'homme sur la *phusis*, la nature » –en tant qu'étude du langage en contexte, ouvre la voie à l'étude du sens des énoncés. Pour certains grammairiens, le sens relève de la phrase et la signification de l'énoncé. Selon l'usage le plus répandu en linguistique, le sens d'un énoncé se construit à partir d'une phrase à laquelle se rattache une signification intégrée dans une situation d'énonciation. Cette construction du sens résulte d'une activité d'interprétation. Cette interprétation résulte elle-même d'une induction, d'une inférence, d'un travail sur l'implicite. Aucun énoncé ne dit tout. Comme le rappelle Moeschler (2001), la notion d'implicite a été introduite avec l'« implicature » de Grice en 1957 et s'est développée dans le domaine anglophone avec la théorie des actes de langage d'Austin (1962) et de Searle (1972) ainsi qu'avec la théorie de la pertinence de Dan Sperber et Deidre Wilson (1989). Mais également, dans le domaine francophone, avec la présupposition d'Oswald Ducrot (1982). Certains énoncés comportant une dimension illocutoire peuvent donner lieu à plusieurs interprétations mais une seule sera adéquate à la situation dans laquelle cet énoncé est prononcé. Grice explique ce phénomène par la distinction de deux types de significations : une signification naturelle non intentionnelle –le feu ne fait pas de la fumée exprès –et une signification non naturelle mais intentionnelle, cas qui fonde la communication verbale entre les êtres humains. Le problème de la frontière de la signification est résolu par deux théories pragmatiques : une théorie qui s'appuie sur les travaux de Grice et qui parle de signification compositionnelle –il s'agit de la pragmatique cognitive de Moeschler et Reboul –et une théorie qui traite de la signification comme instruction et que Ducrot qualifie de pragmatique intégrée. Deux interprétations s'opposent : soit la signification s'ajoute au contexte tout en s'en distinguant, soit la signification est incluse dans l'usage. Dans le premier cas, le sens d'un énoncé est le résultat d'inférences effectuées par l'allocuteur pour retrouver le « vouloirdire » du locuteur. Sperber et Wilson (1989 : 237) parlent à ce sujet de communication ostensive-inférentielle et développent le principe de pertinence.

Le discours religieux, pratique langagière et charge théologique :

Les approches du fait religieux qui, menées en termes de discours, s'efforcent d'échapper aux alternatives traditionnelles, en particulier celles entre « texte » et « contexte », « représentation » et « action ». Cette démarche fait ainsi écho à d'autres, qui dans des domaines très différents récusent elles aussi l'opposition entre approche externe et une approche interne des « idées ». Par exemple le projet « médiologique » de R. Debray (1991) ou celui d'une « anthropologie des sciences » de B. Latour (1989, 2001).

Plus précisément, ce dossier poursuit un double objectif : présenter des études sur quelques pratiques discursives

Paradoxalement, cette situation contraste avec ce qui se passe en sociologie et en anthropologie où les approches de la religion en termes de discours sont en net

Ce manque apparent d'intérêt pour le discours religieux a des causes profondes, de divers ordres.

Avec la littérature ou la philosophie, le discours religieux – quand il passe par des textes écrits – est sans doute le domaine où les techniques de commentaire sont les plus anciennes, les plus abondantes et les plus sophistiquées. Dès lors, dans les années 1960, quand se sont développées de nouvelles approches des productions verbales, la tendance naturelle a été de prendre en charge des types de corpus qui jusque-là étaient délaissés par les approches anciennes, fortement implantées institutionnellement.

De leur côté, les spécialistes de textes littéraires, religieux ou philosophiques étaient spontanément réticents aux approches qui se réclamaient de l'analyse du discours : ils craignaient que ces approches ne soient « réductionnistes », incapables de se tenir à la hauteur des « grands textes » autour desquels tourne l'activité herméneutique.

En fait, les « grands textes » ne sont pas restés hors de portée des courants novateurs. juin 1971 un numéro de la revue *Langages* a été consacré à cette problématique. On citera en outre les travaux de L. Marin (1972) et de L. Marin et C. Chabrol (1972), ou l'ouvrage sur l'Évangile publié par le collectif « Groupe d'Entrevernes » (1977). En 1975 a paru le premier numéro de la revue *Sémiotique et Bible*, autour des travaux du CADIR (« Centre pour l'Analyse du Discours Religieux ») animé par L. Panier. Les années 1980 correspondent à la diffusion massive des perspectives discursives et pragmatiques ; le reflux de la sémiotique du devant de la scène semble sceller la divergence entre sciences du langage et approches sémiotiques des textes religieux.

Certes, dans ces dernières on parle souvent de « discours religieux », mais on est loin des problématiques qui dans les sciences humaines et sociales se réclament aujourd'hui du discours. On le voit par exemple dans ce texte pour qui l'« infléchissement en direction de l'approche discursive des textes » se marque seulement par le fait de ne plus donner la prépondérance aux textes narratifs :

La lecture sémiotique s'est progressivement déplacée en direction d'une appréhension essentiellement discursive du texte. La poursuite de l'exploration du corpus biblique confirma ces premières réserves en achevant de disqualifier une approche qui donnait la prépondérance au narratif : comme on le sait, la Bible est une bibliothèque où les textes narratifs voisinent avec des poèmes, des textes argumentatifs, législatifs, sapientiaux, ou apocalyptiques. L'application à cette variété de textes et de genres d'un modèle élaboré essentiellement au contact de textes narratifs (contes, nouvelles, récits, romans...) ne pouvait que rendre évidentes les limites de cette saisie polarisée sur le narratif en faisant ressortir, par contraste, l'importance de tout ce qu'elle écartait. (A. Pénicaud 2001 : 392)

Les relations entre interprétation des textes bibliques et sciences du langage ont néanmoins récemment été renouvelées par l'apport de problématiques énonciatives (A. Rabatel 2007a, b, c).

II- La difficile émergence d'une analyse du discours religieux :

Le caractère marginal des travaux d'analyse du discours religieux est également lié à un problème de culture des chercheurs, en particulier pour les trois religions du Livre. Il est toujours possible de porter un regard naïf sur un texte religieux, comme sur un texte littéraire ou philosophique, mais le texte n'accède à une lisibilité que s'il est rapporté à un vaste intertexte. Or, du moins dans les sociétés occidentales, la culture religieuse est de moins en moins répandue, y compris chez les chercheurs en sciences humaines et sociales. Elle devient progressivement l'apanage de communautés relativement fermées.

De fait, beaucoup de ceux qui étudient des textes religieux le font non pour comprendre le discours religieux mais parce que ce dernier interfère avec d'autres domaines, en particulier avec la politique : ainsi vont-ils étudier l'influence des fondamentalistes protestants sur la politique américaine ou les productions textuelles de l'islam radical.

Par nature, l'analyse du discours a tendance à préférer les corpus qui permettent d'articuler facilement phénomènes langagiers et phénomènes sociaux. C'est le cas du discours politique, de la presse ou de la publicité, dont on pense qu'ils sont immédiatement interprétables en termes d'évolution de la société. Rien de tel évidemment pour le discours religieux, où la relation entre les textes doctrinaux et le monde vécu est le plus souvent indirecte. Mais cet obstacle n'en est un que si on continue à privilégier l'étude des textes doctrinaux. Si l'intérêt se déplace vers les pratiques discursives de la vie religieuse dans toute leur diversité, il n'en va plus de même. Ce qui ne signifie pas – et c'est bien là toute la difficulté – qu'il faille tomber dans l'excès inverse, en négligeant les genres les plus spéculatifs. Le discours religieux, en tant que « discours constituant » (Maingueneau et Cossutta 1995) fait partie de ces discours qui sont foncièrement hétérogènes, qui associent des genres de discours très fermés, produits par et pour des experts, qui prétendent énoncer au nom de la Source qui les fonde, et des genres au plus près de la vie quotidienne. C'est

l'ensemble des interactions entre genres très divers qu'il faut étudier, au lieu de considérer que l'essentiel est localisé dans les architectures doctrinales, ou au contraire dans les genres du quotidien.

Dans ces conditions, on comprend que dans le domaine religieux le « tournant discursif » reste pour le moment peu affirmé.

On le voit, le point de départ n'est pas une réflexion en termes de *discours* religieux, avec les références théoriques et méthodologiques que cela implique. On se tient plutôt dans un univers herméneutique, où il y a des « civilisations », des « pensées » et des « textes », trois termes que l'herméneute doit mettre en relation en élaborant des outils d'analyse

Pour une analyse du discours religieux, en revanche, ce ne sont plus les textes qui sont l'objet central. La recherche s'ouvre à des problématiques plus compréhensives, à un réseau d'articulations qui associe les textes à des catégories socio-discursives : champ religieux, scène d'énonciation, ethos, etc. Au-delà, le discours religieux est appréhendé comme réseau de pratiques hétérogènes qui impliquent des communautés elles-mêmes très diverses.

La plupart des travaux sur des productions verbales relevant du christianisme visent soit à interpréter des textes fondateurs, soit à traduire les phénomènes religieux en termes d'idéologie d'ordre sociopolitique. Ces approches sont inévitables, mais elles court-circuitent le discours religieux proprement dit. C'est pourquoi dans ce numéro nous avons mis l'accent sur des pratiques qui mobilisent les fidèles au quotidien, en subvertissant les avatars de la distinction texte/contexte.

Nous avons également cherché à diversifier les approches et la nature des unités étudiées. L'étude par Lehtinen des réunions adventistes de commentaire de la Bible s'inscrit dans un cadre ethnométhodologiste et porte sur quelques détails d'interactions ; celle des sermons privilégie l'étude des dispositifs de communication, en raisonnant en termes de genres de discours, conçus comme pratiques socio-

historiquement déterminées (Maingueneau) ; l'étude des mouvements religieux brésiliens, enfin, s'efforce d'articuler modélisation sémantique des doctrines et comportements, appréhendés en particulier à travers l'organisation de grands rassemblements (Gomes da Silva). Les deux premières études s'intéressent particulièrement aux procédures par lesquelles un médiateur expert (un animateur ou un prédicateur) travaille le sens des textes canoniques pour le contextualiser. La seconde et la troisième ont une dimension comparative forte : la contribution d'E. Gomes confronte deux mouvements dont elle pense que l'opposition est constitutive de leur identité, la mienne compare la manière dont la « même » fête, en l'occurrence l'Assomption de la Vierge, est traitée dans un sermon au début du XVIII^e siècle et en 2008.

III- La situation de communication :

Parmi les concepts auxquels nous recourons dans notre travail, figure celui de situation de communication.

Les stratégies argumentatives dans le discours :

L'argumentation

La théorie de l'argumentation est un domaine de recherche interdisciplinaire qui intéresse à la fois philosophes, logiciens, linguistes, juristes et théoriciens de la communication.

Essai de définition

A l'heure actuelle, on peut envisager l'argumentation de deux façons qu'on pourrait qualifier de complémentaires ; soit en termes de stratégies censées amener le destinataire à partager un point de vue qui, initialement, n'était pas le sien, soit, de façon plus technique, en référence aux moyens linguistiques permettant au locuteur d'orienter son discours, et ce faisant, d'atteindre ses objectifs argumentatifs. Dans le premier cas, l'argumentation relève davantage de la rhétorique ou de

la logique naturelle ; dans le second, elle demeure tributaire des conceptions d'orientation sémantique et pragmatique. Vue sous le premier angle, l'argumentation implique le recours à des moyens de persuasion, permettant d'amener un auditoire à adopter une ligne d'action donnée. En ce sens, tout acte de discours visant à agir sur l'opinion peut être dit argumentatif.

Issue de la rhétorique aristotélicienne, cette approche a particulièrement reçu ses lettres de noblesse chez Perelman et Olbrechts-Tyteca, qui postulent que : « L'objet de la théorie de l'argumentation est l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment. « Le domaine de l'argumentation- écrivent les auteurs du *Traité de l'argumentation* - est celui du vraisemblable, du plausible, du probable, dans la mesure où ce dernier échappe aux certitudes du calcul ». Cette conception rompt avec l'argumentation cartésienne, basée sur le dogme du raisonnement. En faisant de l'évidence la marque de la raison, Descartes ne considérait rationnelles que les démonstrations qui, à partir d'idées simples et distinctes, propageaient, grâce à des preuves irréfutables, l'évidence des axiomes. Ch. Perelman rejette la notion d'évidence en faveur de celle d'adhésion. A la différence de l'évidence, l'adhésion implique la personne qui argumente (l'orateur, le sujet argumentateur) et la personne à laquelle s'adresse l'argumentation (l'auditoire, le sujet argumenté), avec leurs croyances et leurs subjectivités respectives. Vue sous le second angle, l'argumentation est dans la langue, elle fait partie de la signification même des mots et des énoncés, elle n'est pas un raisonnement (la manifestation d'un logos) mais une unité sémantique fondamentale. L'étude argumentative devrait s'intéresser aux moyens linguistiques dont dispose le sujet parlant pour orienter son discours et pour atteindre certains buts argumentatifs. Cette conception suppose la présence explicite ou implicite de connecteurs linguistiques instituant dans les énoncés des relations dites argumentatives. De ce point de vue, la définition proposée par Anscombe et Ducrot est à retenir : 1 Perelman C., & L. Olbrechts-Tyteca (1958/1970), *Traité de l'argumentation - La Nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Ed. De l'Université de Bruxelles, 3e éd, 1976, p 5. Ibid, p 1.

L'argumentation « Un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé E1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destinés à en faire admettre un autre (ou un ensemble d'autres E2) »¹. Précisant ; argumenter, c'est orienter : « La valeur argumentative d'un mot est par définition l'orientation que ce mot donne au discours » ; c'est restreindre les enchaînements possibles sur un énoncé : « L'emploi d'un mot rend possible ou impossible une certaine continuation du discours, et la valeur argumentative de ce mot est l'ensemble des possibilités ou impossibilités de continuation discursive déterminé par son emploi »².

4.2. L'argumentation comme stratégies discursives

Rappelant que dans son sens ordinaire, l'argumentation désigne un ensemble de dispositifs et de stratégies de discours utilisés par un locuteur dans le but de convaincre son auditoire. Dans ce cadre-là, l'argumentation relève de l'analyse du discours.

L'argumentation est basée sur une logique discursive : « L'argumentation est toujours construite pour quelqu'un, au contraire d'une démonstration qui est pour "n'importe qui" », précise Grize. Cette définition met en évidence ce qui différencie profondément le propre de l'argumentation du propre de la démonstration. Celle-ci est une déduction visant à prouver la vérité ou la probabilité calculable de sa conclusion, à partir de prémisses admises comme vraies ou probables. Par opposition à la démonstration, qui peut se présenter sous la forme d'un calcul, l'argumentation vise à persuader ou à convaincre, et n'est concevable que dans un contexte psychosociologique. Alors que la démonstration se déroule d'une façon abstraite,

, l'argumentation recourt à des arguments, pertinents ou non, plus ou moins forts, plus ou moins adaptés à l'auditoire auquel ils s'adressent. Le raisonnement argumentatif se fonde non sur des vérités impersonnelles, mais sur des opinions concernant des thèses de toute espèce : Selon O. Reboul², il y a cinq traits essentiels qui distinguent l'argumentation de la démonstration : a) l'argumentation s'adresse à un auditoire, tandis que la démonstration est neutre, objective et ne s'adresse à personne en particulier ; b) l'argumentation s'exprime en langue naturelle, la démonstration fait porter son raisonnement sur des faits ou des données représentées par des symboles artificiels ; c) les prémisses de la démonstration sont obligatoirement vraies, celles de

l'argumentation ne sont que vraisemblables ; d) la progression dans l'argumentation est sans nécessité logique stricto sensu ; e) les conclusions de l'argumentation ne sont pas contraignantes.

L'argumentation :

Aujourd'hui, on peut constater que toute production du discours se fait selon une fonction justificatrice et une fonction organisatrice. Dans toutes nos pratiques de communication, nous désirons progresser vers un but, et l'ordre des phrases est organisé en fonction de ce but. Nous utilisons des recettes d'efficacité, mais la disposition finale appartient bien à l'orateur. Selon Maingueneau : « Une argumentation se définit comme une action complexe finalisée ; cette action coïncide avec l'adhésion de l'auditoire à une thèse présentée par le locuteur et donnant lieu à un enchaînement structuré d'arguments »

L'argumentation- -« faire accepter comme plausible ce qu'il estime impossible, faire reconnaître comme peu plausible ce qu'il croit évident, ou comme absurde ce qu'il considère comme vraisemblable ou même comme certain [...] »¹, remarque R. Duval dans son livre *Sémiosis et pensée humaine*. Grize lie également argumentation et « modification des représentations » : « Telle que je l'entends, l'argumentation considère l'interlocuteur, non comme un objet à manipuler mais comme un alter ego auquel il s'agira de faire partager sa vision. Agir sur lui, c'est chercher à modifier les diverses représentations qu'on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en en occultant d'autres, en en proposant de nouvelles, et tout cela à l'aide d'une schématisation appropriée »². Argumenter, c'est donc définir la stratégie la plus efficace, la plus habile pour a) faire connaître sa position, sa thèse, b) la faire admettre à un lecteur ou à un auditoire, c) ébranler des contradicteurs, faire douter un adversaire, faire basculer les indécis, d) contredire une thèse opposée, critiquer une position contraire ou éloignée, e) démontrer avec rigueur, ordre et progression, f) se mettre en valeur, g) servir une cause, un parti, une foi... h) marquer les esprits par des effets de logique, de présentation, de mise en perspective, des procédés oratoires...¹ Raymond Duval, *Sémiosis et pensée humaine: registres et apprentissages intellec-*

tuels, Ed. Peter Lang, 1995, p232.2 Grize Jean Blaise, Logique et langage, Ophrys, 1990, p 40.

Les stratégies argumentatives

3. Les stratégies argumentatives

Le terme de « stratégie » désigne : « Un ensemble d'actions coordonnées, d'opérations habiles, de manœuvres en vue d'atteindre un but précis »¹. Cette définition s'apparente plus au vocabulaire guerrier mais elle illustre la notion fondamentale d'une action concertée. Toute argumentation s'appuie sur une stratégie, c'est-à-dire une démarche spécifiquement choisie en fonction de la thèse à soutenir et de l'interlocuteur à convaincre. L'une des stratégies consiste simplement à soutenir une thèse, en déployant des arguments qui en montrent le bien fondé. Cette stratégie peut être complétée par la réfutation de la thèse adverse : dans ce cas, le locuteur s'attache à dévaloriser, à décrédibiliser les arguments qui s'opposent à son point de vue. Il emploie des contre-arguments et des contre-exemples, souligne les faiblesses du raisonnement de l'adversaire. Il peut aussi ironiquement faire mine d'adhérer totalement à la thèse adverse, qu'il développe dans ses moindres aspects pour mieux en montrer les incohérences : l'interlocuteur est alors invité à s'apercevoir de lui-même que ce point de vue ne peut être soutenu.

Une autre stratégie peut consister à faire des concessions à la thèse adverse. Sans la récuser purement et simplement, le locuteur reconnaît qu'elle est valable par certains aspects... mais c'est pour mieux montrer qu'à d'autres égards, elle n'est pas tenable. Enfin, le locuteur peut adopter différents types de raisonnement. S'il part d'un cas particulier pour en tirer une règle générale, on parle de raisonnement inductif. Le raisonnement inverse (du général au particulier) se nomme le raisonnement déductif.

Les stratégies argumentatives nouvelles :

Locuteur veut prouver la validité de son propos en s'appuyant sur une comparaison avec une autre réalité, on parle alors de raisonnement

par analogie. Pour ce qui est du travail effectué dans ce mémoire, une stratégie argumentative est considérée comme étant un ensemble d'actes de langage basé sur une logique discursive et sous-tendu par une force et un but argumentatifs. Dans cette perspective, on s'est limité à l'analyse de quatre formes de ces stratégies qui sont présentées comme suit :

1. La mise en scène de l'ethos
2. Le pathos et le rôle des émotions
3. Le logos et la dimension logique de l'essai
4. Le recours aux valeurs
5. Un regard original sur des questions fondamentales

XI- définition de L'énonciation :

L'énoncé est le produit, oral ou écrit, de cet acte. Cette unité linguistique est définie selon le dictionnaire de critique littéraire comme étant: « *un propos tenu par un locuteur, précédé et suivi d'un silence [...] tout énoncé suppose un ancrage pragmatique: il est effécté prononcé par un sujet linguistique qui dit «je» dans un endroit donné, qu'il désigne par «ici», dans un moment particulier, qu'il désigne par «maintenant»* ». (MALKI, 2014/2015.)

De ce fait, tout locuteur qui prend la faculté de dire «je », dans des circonstances bien mentionnées, il réalise et produit ce qu'on appelle énoncé. Ce dernier est un terme polysémique ne prend sens qu'à l'intérieur de diverses oppositions.

Enoncé/ énonciation

L'énonciation, telle que la définit Benveniste dans son ouvrage de référence est la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation.

Cette définition a donné lieu au courant dit énonciatif qui est d'inspiration grammairienne néo-structuraliste européenne, plus particulièrement de la langue française (nous pourrions retracer, parmi les structuralistes européens, toute une lignée allant de Bally à Culioli, en passant par Benveniste et Guillaume).

En effet les travaux structuralistes qui donnaient la priorité à la définition du système de la langue, à la recherche de la structure des textes, mettant de côté le sujet parlant et les conditions de production langagière, ont été relayés par une linguistique de la parole, signalant que « le structuralisme tend toujours à lire un texte suivant certaine grille qui les organise » grâce aux différentes taxinomies, et indépendamment du sujet. Quant à la théorie de l'énonciation qui est fondée sur l'idée que tout énoncé est, en principe assumé par celui qui le prononce, et dans la signification variée en fonction de l'énonciateur. L'acte d'énonciation par lequel tout sujet énonce sa position de locuteur est tout à la fois un acte de conversion et un acte de locuteur qui mobilise la langue pour son propre compte détermine une situation d'énonciation dans laquelle émergent les énoncés.

Dans l'énoncé, il ya deux composants : le *dictum* (ce qui est dit) et le *modus* (la manière de le dire). Cette distinction, qui remonte explicitement à Charles Bally consiste à opposer le sens de l'énoncé à l'attitude que le locuteur marque à l'égard de son dire. Les termes de *dictum* et de *modus* recouvrent respectivement le contenu sémantique de l'énoncé et sa dimension pragmatique.

Dans un énoncé, par le *dictum*, le sujet parlant apparait comme le constructeur de sens, tandis que le *modus*, se pose comme le reconstituteur du sens en y ajoutant un ou plusieurs autres termes (adverbes, verbes de modalités : pouvoir, devoir, croire...) qui traduisent ses idées, ses sentiments, ses intentions, ses attitudes, par rapport à ce qu'il énonce. Le *dictum* peut exister sans le modus mais pas le contraire.

Cette parenté et cette interdépendance montrent que sans les termes subjectifs, ce sont la structure et le sens de l'énoncé qui se trouvent transformés, voire parfois déformés, mais sans les modalisateurs, même si une nuance se produit au niveau de la structure et du sens, il reste toujours un *dictum*.

La problématique de la subjectivité linguistique tente, en limitant les prérogatives de la fonction représentative du langage de faire une part égale à tous les aspects de l'acte d'énonciation.

Benveniste, qui pose le primat de l'énonciation, indique par là même qu'avant de renvoyer à un objet du monde par un acte de référence quelconque, l'emploi du langage renvoie d'abord à lui-même: l'autoréférence de l'énonciation précède la désignation d'un référent. Mais, comme le précise Benveniste: « *la référence fait partie intégrante de l'énoncé* »(Benveniste, 1974)

Il existe trois types d'énonciation selon Michèle Perret : énonciation directe, énonciation différée et énonciation rapportée. Le texte journalistique écrit fait partie de l'énonciation différée, dans lequel l'allocutaire n'a pas le droit commun de réponse. Le temps de l'énonciation n'est pas le même au locuteur et à l'allocutaire.

Dans ce cas ni le temps de l'énonciation ni le lieu de l'énonciation ne sont commun au locuteur et à l'allocutaire et ce dernier ne voyant pas le locuteur, n'est pas en mesure de l'identifier, d'où la nécessité d'entourer ce type d'énonciation de ce que Gérard Genette a appelé le para texte c'est-à-dire tous les éléments nécessaires au décodage de la situation d'énonciation : signature de l'article et date du journal pour la presse, dans ce cas, il existe deux temps et deux lieux, les premiers sont les temps lieux où s'est situé l'acte de l'énonciation du locuteur, les seconds sont les lieux et les temps de l'histoire, nous ce qui nous intéresse dans notre corpus c'est les premiers (Temps et lieux de l'énonciation).

Enoncé/ phrase

DUCROT opère une distinction entre phrase, énoncé et énonciation :
 « *J'entendrai par phrase ...une entité linguistique abstraite, purement théorique, en l'occurrence un ensemble de mots combinés selon des règles de la syntaxe, ensemble pris hors de toute situation de discours; ce que produit le locuteur, ce qu'entend un auditeur, ce n'est donc pas une phrase mais un énoncé particulier d'une phrase.* »
 (Oswald D. , 1980)

En effet, l'existence du sujet de l'énonciation (ou énonciateur), la «première personne» de la grammaire en implique donc deux autres, celle d'abord du destinataire

de l'énoncé, l'énonciataire, qu'on peut considérer aussi comme un interlocuteur ou avec GREIMAS comme un co-sujet (puisque la réception est également un acte communicatif et sémiotique), celle ensuite du sujet de l'énoncé ce ou celui/celle dont on parle (la «troisième personne» de la grammaire).

La définition de DUCROT a plusieurs conséquences. Considérer que deux énoncés sont des réalisations de la même phrase, c'est supposer qu'ils mettent en œuvre tous les deux la même structure linguistique.

L'énonciateur et l'énonciataire ne sont pourtant pas des êtres humains; ces termes désignent des entités virtuelles que présuppose tout énoncé, et qui déterminent un cadre de référence: ce sont de pures fonctions. En effet, l'énonciateur est toujours présent dans son énoncé dans lequel il exprime une intention, un besoin d'expression et de communication « *La sémantique de la phrase ne fait pas partie du sens de l'énoncé mais constitue seulement une instruction pour le construire* » (DUCROT 1995). C'est donc dans cette perspective que paraît l'importance de la théorie de l'énonciation, définie par BALLY C.

Vue de manière étendue, l'énonciation désigne l'acte de dire par opposition à l'énoncé qui est ce qui est dit. En d'autres mots, l'énoncé renvoie au contenu informationnel tandis que l'énonciation renvoie au fait de dire ce qu'on dit. L'énoncé, c'est le dit et l'énonciation le dire.

L'énoncé comme objet empirique est concret, énoncer c'est construire un espace, déterminer un réseau de valeurs référentielles, l'énonciation est abstraite.

Énoncé/ texte

MAINGUENEAU a clairement montré dans son ouvrage, *Les termes clés de l'analyse de discours*, que «l'énoncé est souvent considéré comme un équivalent commode au texte, c'est-à-dire comme une suite verbale qui relève d'un genre de discours déterminé : un bulletin météorologie, un roman, un article de journal, etc.

Donc, l'énoncé est la construction verbale lié à un genre de discours, cela veut dire qu'il a à peu près le même sens.

Il nous paraît nécessaire d'expliquer brièvement la notion de l'énonciateur dont sa présence, explicite ou implicite, au sien de l'énoncé constitue la subjectivité la notion sur laquelle notre étude se base.

Tout acte de production de la langue se réalise par deux protagonistes, cela veut dire que l'énonciation c'est une relation de partage entre un énonciateur et un énonciataire. C'est l'interaction entre eux.

Comme le signale BENVENISTE dans son ouvrage, *Problèmes de linguistique générale*, l'énonciation, « *c'est d'abord l'émergence des indices de personne (le rapport je-tu) qui ne se produit que dans et par l'énonciation: le terme je dénotant l'individu qui profère l'énonciation, le terme tu, l'individu qui y est présent comme allocutaire* »(BENVENIST, 19

Les marques énonciatives:

BENVENISTE É. est à l'origine de cette démarche en ajoutant à sa définition de l'énonciation: « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. », une théorie générale des indicateurs linguistiques (pronoms personnels, formes verbales, déictiques spatiaux et temporels, modalisateurs) par l'intermédiaire desquels le locuteur s'inscrit dans l'énoncé; c'est-à-dire, des actes directs et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée par un locuteur :

La subjectivité : est la capacité du locuteur à se poser comme "sujet" c'est dans et par le langage que l'homme se constitue en sujet parce que le langage seul fonde la réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d' " ego" ,et cela en s'appropriant ce que la langue nous dispose de ses formes diverses ,à l'instar des pronoms personnels et en particulier le pronom de la première personne du singulier « je » ,que son usage est motivé par la prise de conscience de soi même.

C'est donc le langage qui est le lieu de la subjectivité, de l'inscription du sujet. L'auteur procède à la distinction entre le « je » qui renvoie à une personne subjective et le « tu » qui lui, réfère à une « *personne non-subjective* ».

Selon BENVENISTE É., la subjectivité et langage sont intimement liés: le langage est la possibilité de la subjectivité, du fait qu'il contient toujours les formes lan-

gagières appropriées à son expression, et le discours provoque l'émergence de la subjectivité, du fait qu'il consiste en instances discrètes. « *Une langue sans expression de la personne ne se conçoit pas. (...) Le langage est marqué si profondément par l'expression de la subjectivité qu'on se demande si, autrement construit, il pourrait fonctionner et s'appeler langage* »(Émile, 1966)

BENVENISTE s'oppose donc au structuralisme qui aura toujours décidé d'avance d'une structure de la langue détenant toutes les réalisations individuelles: « *Il est plus fructueux de concevoir l'esprit comme virtualité que comme cadre, comme dynamisme que comme structure.* »(BENVENIST, 1974)

Les déictiques:

Si Benveniste. Associait en permanence la subjectivité à l'activité langagière du locuteur, considérant donc qu'elle fait partie intégrante du langage, et surtout du langage en action, les tentatives de recherche concrète des marques de subjectivité dans le discours auraient fait peu à peu glisser le concept vers une autre acception.

Au singulier dans le discours, le « je » présuppose toujours un « tu », son allocutaire, je/tu forme alors un couple réuni par une corrélation de subjectivité ayant toujours un référent unique, interchangeable et actualisable par exemple le « je » qui désigne celui qui parle." Instance de *je* comme référent, et instance de discours contenant *je*, comme référé" est à la fois réflexif puisque unique et orienté vers l'énonciateur de son propre discours Benveniste. Appelle indicateur les embrayeurs personnels qui renvoient à l'acte d'énonciation. Ce qui fait qu'il y ait. «UN désaccord entre la 3e personne et les deux premières » puisque celle-ci est non réflexive et se réfère à chaque fois soit à une personne différente, soit à un segment du discours, soit à tout autre objet du discours, et peut même soit

L'interlocuteur au-dessus de la condition de personne et de la relation d'homme à homme » ou désigner une forme impersonnelle, et par le fait que dans les langues la forme verbale qui la sous-entend porte souvent un morphème zéro ou toute autre flexion l'y opposant aux deux premières, on peut suggérer que la forme pronominale « il » correspond à une non-personne...

L'étude contrastive de types de textes a graduellement mis en avant la dichotomie subjectif / objectif et on a longtemps jugé des discours comme relevant de l'un ou de l'autre type : le discours où apparaît un « je » serais, dans cette perspective, essentiellement subjectif, par opposition au discours objectif où les marqueurs de subjectivité (à commencer par je) sont absents.

Lieux d'inscription de la subjectivité langagière

Les actes de langage

La théorie des actes de langage montre que la fonction du langage n'est pas essentiellement de décrire le monde, mais aussi d'accomplir des actions. L'énonciation de la phrase est l'exécution d'une action (ou une partie de cette exécution qu'on ne saurait décrire tout bonnement comme étant l'acte de dire quelque chose.

- ❖ UN acte locutoire qui est l'acte de produire une combinaison de symboles écrite en conformité avec une grammaire et douée de signification.
- ❖ UN acte illocutoire qui consiste à informer de façon plus concise et prédictible que ne l'a fait l'auteur du texte, dans un cadre prédéterminé, selon le genre d'information à véhiculer. CET acte est de nature assertive.

Le rédacteur d'un mémoire, d'un résumé, ou d'un rapport établit, dans une suite de phrases, les relations causales, circonstancielles, et autres entre les concepts. Selon la nature du texte, il signale les thèmes traités ou fournit des renseignements précis à propos de ces thèmes (discours informatif).

- ❖ Un acte perlocutoire qui vise la satisfaction des besoins de l'utilisateur du système; les différents énoncés ou les textes produits répondent à des besoins différents exprimés, en principe, dans des types de questions différentes.

Les niveaux implicites d'expression

Par la langue, le locuteur construit une image de soi et prend une position qui s'effectue explicitement ou implicitement dans sa parole. Dans ce cas, en tant qu'un outil linguistique de la subjectivisation, la modalité est au service du locuteur et lui

permet de marquer sa présence de manière à marquer son attitude dans son énoncé. En effet, On distingue les « implicites sémantiques » des « implicites pragmatiques ». Les premiers sont attachés au seul matériel linguistique de l'énoncé ; pour extraire les seconds, le co-énonciateur met en relation l'énoncé avec son contexte en faisant appel en particulier à des lois du discours. Il faut ajouter que la force illocutoire d'un énoncé peut être communiquée indirectement grâce à un implicite. La formulation implicite est parfois plus efficace que celle de l'explicite et favorise affectivement un plus grand impact du message .MAINGUENEAU, lui affirme, que souvent le passage par l'implicite permet d'atténuer la force d'agression d'une énonciation en déchargeant partiellement l'énonciateur de l'avoir dit. Bien que l'énonciateur : « puisse nier avoir voulu le dire, il ne peut pas nier l'avoir dit : il ne peut pas nier que « son nier » le « veut dire » .

Les indices personnels :

Comme nous l'avons signalé auparavant, la subjectivité est la présence, plus ou moins, de l'énonciateur dans son énoncé. Pour ce faire, il illustre sa personnalité et son attitude envers son énoncé, en utilisant des traces linguistiques sous forme des marques et des indices de sa subjectivité. Ces marques permettant à l'énonciateur de s'inscrire dans l'énoncé comme étant un locuteur/sujet. Autrement dit, ces marques ont pour fonction d'inscrire dans l'énoncé la subjectivité du locuteur.

Dans cette optique, ORECCHIONI considère que la problématique de l'énonciation réside dans « *la recherche des procédés linguistiques (shifters , modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) [...] (Claudine., 2008)*

L'homme est toujours présent, selon Benveniste, dans la langue et il laisse ses figures à travers divers éléments linguistiques dans l'énoncé qu'il produit.

Les indices de subjectivité ou les marques de subjectivité sont l'ensemble des traces linguistiques que l'on peut rechercher dans un énoncé et qui marquent l'existence d'une subjectivité et aussi l'inscription du sujet dans la structure de la langue. Ces traces révèlent les attitudes et les sentiments de producteur de l'énoncé.

Les déictiques et les embrayeurs

Tout acte d'énonciation consiste à produire des énoncés. Ces derniers représentent des réalités extralinguistiques. Ces énoncés contiennent des éléments se référant aux circonstances d'énonciation sans lesquelles une interprétation quelconque serait impossible. Ces éléments appelés déictiques et que l'on schématise comme « je (tu), ici, maintenant »(Ece Korkut- Irem Onursal, 2009.)

DUCROT propose une définition des déictique: « On entend par là des expressions dont le référent ne peut être déterminé que par rapport aux interlocuteurs »(Ducrot, 1972,) donc par rapport à la situation de communication, c'est-à-dire par rapport aux sujets de l'énonciation et à la situation propre.

Les déictiques sont les unités linguistiques dont le fonctionnement (sélection et interprétation) implique une prise en considération du rôle des actants. De l'énoncé, de l'espace-temps du LOCUTEUR et éventuellement de celui de l'ALLOCUTAIRE. Ces éléments sont encore désignés par les termes de «présentatifs» (parce qu'ils s'accompagnent quelquefois d'une opération d'ostension), ou d'«embrayeurs» (qui embraient le message sur la situation énonciative), ou encore de «signes indiciels». Les déictiques réfèrent à leur propre instance énonciative et forment un sous-ensemble d'unités énonciatives. Les déictiques se laissent diviser en plusieurs catégories suivant leur fonction communicative:

- ✚ la source énonciative (les pronoms des première et deuxième personnes, les possessifs des personnes du dialogue, les appellatifs du type papa, maman...etc., ainsi que des termes dont le sens ne se précise que par référence au sujet énonciateur: mon frère, ma soeur, etc.).
- ✚ le temps de l'ENONCIATION (des substituts adverbiaux tels que maintenant, aujourd'hui, hier, avant-hier, demain, après-demain, ce soir, le présent des verbes, etc.).
- ✚ le lieu de l'énonciation (des substituts spatiaux tels que ici, là-bas, etc.)

Des étiquettes comme « *objectif / impersonnel / neutre* »vs. « *subjectif / personnel / expressif* » se sont imposées pour faire, par exemple, la distinction entre discours

« *scientifique vs. Littéraire, etc.* ». Il est donc à remarquer que, dans cette nouvelle acception, la subjectivité n'est plus intrinsèque à l'activité langagière d'un locuteur sujet mais rend compte du jugement personnel de celui-ci, de son affectivité vis-à-vis du message, ce qui est marqué explicitement au niveau discursif à travers différents moyens. Si le discours subjectif porte de nombreuses marques de cette personnalisation du message, le discours objectif tend à effacer toute trace de jugement personnel.

C'est une vision visiblement réductrice du concept de subjectivité – quoique largement répandue – vu que, en fait, du point de vue de son application au langage, la problématique de la subjectivité ne saurait s'opposer à l'objectivité puisqu'elles se manifestent le long d'un axe graduel. La présence du locuteur dans un discours, quel qu'il soit, se fait sentir à des degrés différents, selon des besoins communicatifs spécifiques, selon des conditions particulières imposées par le contexte.

Les embrayeurs

JAKOBSON. R. Jakobson les appelle « shifters », tout énoncé est l'instant d'un événement unique que l'on appelle énonciation. Cette énonciation prend place dans une situation d'énonciation qui suppose : un moment, un lieu, un énonciateur, un énonciataire. Tous les termes qui renvoient au moment, au lieu, à l'énonciateur ou au destinataire sont appelés des *embrayeurs*.

Les embrayeurs servent donc à *embrayer* de la langue au discours. Les embrayeurs, les noms propres et les descriptions définies renvoient dans le discours à une somme de référents qui sont la réalité extralinguistique.

Les embrayeurs sont: « Les indices de l'énonciation ». **Les déictiques** sont également appelés embrayeurs (traduction des *shifters* de R. Jakobson, 1963) ou *symboles lexicaux* (suivant Peirce). Ces trois termes ne se recouvrent pas totalement.

Selon MAINGUENEAU le concept d'embrayeurs n'appartient pas au vocabulaire de la grammaire traditionnelle mais, aujourd'hui, devenu essentiel, il fait l'objet de questions de concours. On les divise en personnes, en déictiques spatiaux et temporels . Donc, là aussi, en rapport avec la situation d'énonciation :

Les déictiques spaciaux :

Ce sont les indices qui renvoient aux participants de l'acte d'énonciation (les pronoms personnels des premières et deuxième personnes « je, nous-tu, vous ...etc.). Ces marqueurs nous permettent de savoir qui parle et à qui.

Le pronom personnel « je » désigne la première personne de singulier. Selon BENVENISTE ce pronom signifie la personne qui énonce la présente instance de discours contenant je .

Généralement, le pronom personnel « nous » se définit comme étant la première personne du pluriel. MAINGUNEAU constate que « nous » est une forme essentiellement ambiguë car il ne correspond pas seulement à un je pluriel.

Le pronom personnel « vous » n'est pas un véritable pluriel de « tu »

La deuxième personne de singulier « tu » représentant celui à qui un « je » dit « tu ». Toujours selon MAINGUNEAU « *c'est l'acte de dire je qui donne le référent de je, de la même manière que c'est l'acte de dire tu à quelqu'un qui fait de lui l'interlocuteur* » (Dominique MAINGUEAU, 1994)

BENVENISTE (1966) a bien insisté sur la thèse, que les pronoms personnels singuliers se subdivisent en deux catégories:

- l'une d'entre elles, qui regroupe les pronoms de 1ère et 2ème personnes, est la catégorie des *déictiques*.
- l'autre, qui se ramène au pronom de 3ème personne, ressortit à la catégorie des *anaphores*.

La distinction *déixis/ anaphore* en recoupe plusieurs autres, toutes fondées sur le fait que les pronoms personnels sont des expressions référentielles : la première concerne le lieu où l'on va chercher le référent, à savoir dans la situation de communication pour la déixis, et dans le cotexte pour l'anaphore ; la seconde concerne la façon d'identifier le référent, par la voie de la reprise pour l'anaphore, sur la base d'un « contenu » du type *personne qui parle / personne à qui l'on parle* pour la déixis.

Enfin, on considère généralement, à la suite, entre autres, de BENVENISTE, que le pronom de première personne est le lieu privilégié de la subjectivité

Les déictiques spatiaux

Les déictiques spatiaux, regroupent tout ce qui occupe la position du corps de l'énonciateur lors de son acte d'énonciation. MAINGUENEAU. considère les démonstratifs comme des déictiques spatiaux dans son ouvrage intitulé « L'énonciation en linguistique française ». En effet, l'énonciation se réalise dans un lieu précis qui précise cette position du corps de l'énonciateur lors de son acte d'énonciation, autrement dit, les déictiques spatiaux sont très importants dans la détermination du sens de l'énoncé.

Ils peuvent être des déterminants: ceci, cela, ça, celui-ci, celui-là qui fonctionnent aussi bien comme déictiques anaphoriques que comme déictiques situationnels. Dans leurs fonctions déictiques situationnelles, ils accompagnent souvent le geste de l'énonciateur indiquant ainsi à l'énonciataire un objet perceptible dans la situation de communication, selon MANGUENEAU. D. :

Le contexte spatio-temporel peut être de deux types parce qu'il identifie le référent:

- ❖ Contexte discursif : le cotexte, se définit par les unités linguistiques qui précèdent ou suivent les déictiques et n'identifient pas aussi rapidement le référent par rapport au démonstratif :

Les déictiques temporels

Ce sont des marques déictiques indiquant le moment où l'énonciateur parle tandis que le moment de l'énonciation est défini par le présent linguistique. Maingueneau. Décrit ainsi deux visées formant les embrayeurs temporels:

- ❖ Visée ponctuelle: cette visée est composée de trois temps verbaux, le présent, le passé et le futur. Le présent, qui constitue pour BENVENISTE E. les trois grandes catégories de temps et sur lesquels se répartissent les autres paradigmes temporels à savoir l'imparfait, le passé composé, le futur antérieur....
- ❖ Visée durative: le temps possède deux caractéristiques : rétrospective ou prospective. Dans le premier cas, la rétrospection, le temps est tourné vers le

passé. Tandis que dans le second cas, la prospection, le temps est tourné vers le futur.

La durée du temps est située dans le passé ou dans le futur mais pas au présent.

La différence entre le temps passé et le temps présent dépend du traitement de l'information de la part de l'auteur, car le temps passé est différent et coupé du présent. L'auteur doit exprimer toutefois le temps afin de situer un verbe sur l'axe chronologique à partir du moment de l'énonciation, le présent. Le choix du temps par celui-ci est une activité langagière subjective selon ORECCHIONI, parce que le temps met en jeu la manière dont il voit le choix d'un temps à ce moment-là. Il peut alors le lier au présent et au futur, qui produisent ce qu'on appelle: -temps absolus ou déictiques, et introduisent les adverbes et locutions adverbiales que ORECCHIONI, classe en quatre catégories: simultanété, antériorité, postériorité et neutralité.

La localisation temporelle s'effectue selon elle par les procédés suivants:

- Les formes temporelles de la conjugaison verbale.
- Adverbes et locutions adverbiales.
- Prépositions temporelles.
- Adjectifs temporels

Le discours religieux

D'après Maingueneau et Cossutta (1995), le discours religieux, fait partie de ces discours qui sont foncièrement hétérogènes, qui associent des genres de discours très fermés, produits par et pour des experts, qui prétendent énoncer au nom de la Source qui les fonde, et des genres au plus près de la vie quotidienne. C'est l'ensemble des interactions entre genres très divers qu'il faut étudier, au lieu de considérer que l'essentiel est localisé dans les architectures doctrinales, ou au contraire dans les genres du quotidien.

L'analyse du discours religieux

On a commencé à s'intéresser au discours religieux vers les années 1960 avec l'émergence des approches analysant les productions verbales cependant les

spécialistes de l'analyse du discours étaient prudents à l'application de ces approches comme le confirme D.Maingueneau (2009p :4) « *Les spécialistes étaient spontanément réticents aux approches qui se réclamaient de l'analyse du discours :Ils craignaient que ces approches ne soient « réductionnistes »,incapables de se tenir à la hauteur des grands textes .»* Selon Maingueneau ce n'est qu'avec la théorie de sémiotique de Greimas que les chercheurs ont commencé à tester l'analyse des textes religieux avec cette théorie.

Principaux travaux sur le discours religieux

Les premiers travaux concernant l'analyse du discours religieux sont apparus en juin 1971 dans la revue *Langages* et cité par Maingueneau (2009) :

- **Les travaux de L. Marin (1972) ;**
- **L. Marin et C. Chabrol (1972) ;**
- **L'ouvrage sur l'Évangile publié par le collectif « Groupe d'Entrevernes » (1977).**

Dans la revue *Sémiotique* en 1975 est apparu le premier numéro sur le thème de Bible autour des travaux du CADIR (« Centre pour l'Analyse du Discours Religieux ») animé par L. Panier .

En 1980 ,toutes les recherches se sont penchées sur la sémiotique et la pragmatique du texte religieux .

En 2007, A. Rabatel (2007a, b, c) s'est consacré à l'étude de l'énonciation dans le discours religieux

Maingueneau résume les travaux sur l'analyse du discours religieux répartis en deux ensembles, comme suit :

- **Neuf contributions participent d'une démarche traditionnelle d'interprétation des grands textes fondateurs du monothéisme (8 pour la Bible, 1 pour le Coran) ;**

- **Cinq contributions s'intéressent à des genres de discours : 4 portent sur le sermon (dont 1 sur des sermons publiés dans un journal britannique), 1 sur la déclaration du Saint-Siège lors du Sommet de Rio (1992). Mais dans cet ensemble, c'est l'analyse des contenus qui l'emporte : seules 2 s'inscrivent dans un cadre résolument pragmatique.**

Comme on le constate que l'analyse du discours religieux demeure insuffisantes et plus particulièrement les études portées sur le coran. Les études citées ci-dessus portent essentiellement sur l'énonciation, l'ethos, les interactions ainsi que sur le sens des textes canoniques pour le contextualiser.

Introduction :

Dans ce chapitre, nous essayerons tout d'abord de donner un bref historique sur les théories de l'argumentation, ensuite nous tenterons quelques définitions et enfin nous verrons l'organisation, les procédés, les étapes et les stratégies de l'argumentation.

1.1. Histoire des théories de l'argumentation

Pour bien comprendre l'argumentation et l'analyse argumentative il faut commencer par un bref appel à la théorie rhétorique qui renoue à la tradition aristotélicienne (entre 329 et 323 av J.C) ;

La rhétorique d'Aristote est définie comme « la faculté de considérer pour chaque question, ce qui peut être propre à persuader ». Et comme la note de Michel Meyer « une analyse de la mise en rapport des moyens et des fins par le discours » (Meyer, L'argumentation dans le discours, 2009)

D'après la tradition aristotélicienne la rhétorique définit comme :

- La rhétorique est un discours qui n'existe pas en dehors du processus de communication où un locuteur prend en considération celui à qui il s'adresse.
- Le dire dans la théorie de la rhétorique c'est un faire : une activité totalement verbale
- c'est une activité verbale captivée par la raison et s'adresse à un auditoire qui est la capacité de raisonner ce qui fait le logos un mot d'origine grec qui signifie le discours de la raison
- la rhétorique exerce à tous les domaines où il s'agit d'adopter une opinion ou prendre une décision
- le principe de la rhétorique c'est d'être un art oratoire et le discours rhétorique exprimé comme discours oral.

Selon ROBIEUX « la naissance de la rhétorique ; l'art de l'éloquence de la persuasion remonte au 5^{ème} siècle avant notre ère .Elle serait née de la nécessité de codifier l'art des plaidoyers qui traitent de convaincre les jurys lors des procès. L'objectif de la rhétorique était avant tout d'être un art de disposer des arguments pour disqualifier une thèse et de convaincre un auditoire de la légitimité de la thèse opposé » (PERELMAN 2008)

D'après cette définition de ROBIEUX la rhétorique avant tous apparait comme un moyen d'agir élaboré par l'orateur dans un discours pour convaincre l'auditoire

Se basait la rhétorique classique sur 5 principes sont :

- _ L'invention : c'est l'art de dégagé les arguments
- _ La disposition : c'est l'art d'organisé les arguments
- _L'locution : c'est l'art d'enrichir la parole à l'aide des figures
- _la mémoire : c'est l'art des techniques ou des méthodes de mémorisation de discours

Et en fin l'action c'est l'art de la parole et tous ce qui concerne les gestes les mimiques

La trilogie aristotélienne :

Aristote compose la rhétorique classique en trois arguments principale du discours qui sont :

- L'argument éthique.
- L'argument pathique
- L'argument logique

Ces trois notions d'ethos et pathos et de logos selon la rhétorique aristotélienne de P.CHAUUDEAU et R.AMOSSY et D.MAINGUNEAU depuis longtemps ARISTOTE été considéré le seule qui définit ces trois terme d'une manière simple et clair dans son ouvrage

« Les preuves inhérente au discours sont trois sortes : les unes résident dans le caractère moral (ethos) d'autres dans la disposition de l'auditoire (pathos) ; d'autres enfin dans le discours lui-même. Lorsqu'il est démonstratif ; ou qu'il paraît l'être »(LA rhétorique s.d.)

« Les preuves administrées par le moyen du discours sont de trois espèces : Les premières consistent dans le caractère de l'orateur ; les secondes, dans les dispositions où l'on met l'auditeur ; les troisièmes dans le discours même parce qu'il démontre ou paraît démontrer. »(Anunciacao) 2013)

D'après cette citation on peut comprendre que :

-L'ethos : l'image que l'orateur donne de lui

-le pathos : l'émotion et les sentiments que l'orateur cherche à suscité

-et en fin Le logos : le discours de la raison basé sur la logique

La nouvelle rhétorique ; abordé « la théorie d'argumentation » le terme qui en est à la base de C HAIM PERELMAN et LUCIE OLBRECHTS TYTECA définit l'argumentation comme « les technique discursives permettant de provoquer ou Accroître l'adhésion des esprits eux thèse qu'on présente à leurs assentiments »(PERELMAN, Traité de l'argumentation 2008)

L'orientation qui étudie les procédures verbal qui permettant d'emporter l'accord en restituent son importance à l'auditoire et aux caractéristiques ; dans les années soixante PERELMAN part par l'idée n'existe seulement à cause de qu'il y'a un auditoire et cette idée oriente à la dimension communicationnelle de toute argumentation.

Ainsi que l'orateur doit prend en compte à celui ou ceux (au) X ou (quel) S il s'adresse : « l'oratoire est obligé, s'il veut agir, s'adapter à son auditoire »(Ibid s.d.)

« L'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influencer par son argumentation »(IBId , p25.)

PERLEMAN considéré que celui qui écrit ou celui qui prononce le discours les deux termes chez lui est synonyme de locuteur par auditoire

Pour amener un auditoire plus que ajouté une thèse controversé il faut l'orateur prend en compte les croyances les avis et les valeurs de ceux ils écoutent

Cette opinion est ne convient pas avec la conception de l'argumentation temps qu'il publié le raisonnement logique dehors la relation personnelle selon PERLEMAN il ne s'agit en rien minimiser l'importance des types d'argument et leurs position de la perception mais il Inséré les opérations qui es le leur, à savoir un échange entre l'oratoire et son auditoire étant bien entendu que même il n'y pas des parole il y'a un échange quand il participe à base de cette raison PERLEMAN insiste sur la distance qui sépare la démonstration de l'argumentation et il considère que l'argumentation un raisonnement déductif qui se déroule dans le champs du pur raisonnement logique elle nécessite la relation de l'orateur et son auditoire

Donc il y'a une influence réciproque exercent l'un sur l'autre ; l'orateur et son auditoire dans la dynamique dans la discours au but de persuasion parmi l'une des fondements de la « nouvelle rhétorique »

Le discours de commémoration c'est Le discours officielle prononcé au cours de cérémonie dans « la nouvelle rhétorique » même si ne le reformule pas la thèse explicitement il pleinement argumentatif

De façon globale PERLEMAN concentre sue les schémas de pensée qui sous-tendent l'argumentation et les type de liaison qui l'articulent au lieu que l'analyse de discours argumentatif dans ses aspects langagière dans la convention traité par PERLEMAN et L.OBLRECHTS TYTECA.

Il traite les techniques argumentatives comme de différent type d'enchaînement au fait desquels se construit une réflexion logique ; c'est-à-dire susceptible d'entraîner à l'adhésion de l'auditoire.

Enfin que la nouvelle rhétorique se consacre dans une perspective générale ; à des types de liaison argumentatives et leurs classification

2-1- Les fondement logique de l'analyse argumentative

La notion nouvelle rhétorique est une théorie contemporaine de l'argumentation ; s'intéresse dans l'espace de la philosophie ; ou elle tenté de prendre la logique formelle comme une autre alternative. Aristote mérite à hériter ; PERELEMAN distingue l'art de faire accepter une thèse capable de la nature dont les opérations essentielle donnée la vérité

« Dans les domaines où il s'agit d'établir ce qui est préférable et raisonnable ne sont ni déduction formellement correcte, ni des inductions allant du particulier au général, mais d'argumentations de toutes espèce, visant à gagner l'assentiment des esprits aux thèses qu'on présente à leurs assentiment» (CAIM PERELMN (1997 P et colin. 2009)

Il choisit des différents courants à analyse les modes et les normes de raisonnement contrairement à les tendances qui prend en comptes sur la dimension de l'argumentation verbale plus la logique formelle à tendance formative ainsi la logique naturelle à visé descriptive à travers l'école de Neuchatel

2. Quelques Définitions :

2.1 Qu'est-ce-que « argumenter » :

Définition : Argumenter selon Jacques Moeschler : "Argumenter revient à donner des raisons pour telle ou telle conclusion. Les raisons constituent, lorsqu'elles sont énoncées, autant d'arguments". (MOESCHLER Jacques 1995)

Argumenter chez Plantin est : "c'est adresser à un interlocuteur un argument, c'est-à-dire une bonne raison pour lui faire admettre une conclusion, et l'inciter à adopter les comportements adéquats» (Christian 2005)

Selon Plantin, l'argument a le statut d'une croyance partagée ou d'une donnée factuelle incontestable, le destinataire de l'argumentation (l'argumenté) peut

réfuter cette donnée, mais il doit alors justifier ce refus mal, la justice ou l'injustice, la liberté ou le contraire, et bien d'autres enjeux de la vie collective et individuelle, le discours de l'argumentation s'efforce de justifier la préférence que l'on accorde à telle ou telle fin et que l'on cherche à faire partager »(Denis (1999))

Les éléments constitutifs d'un argument :

Une conclusion : il s'agit de l'affirmation que l'on veut défendre soutenir et /ou justifier.

Des prémisses : ce sont les affirmations, les éléments de preuves qui vont être avancé afin de défendre et/ou soutenir justifier cette conclusion.

« Des liens, des connections : existant entre les prémisses et la conclusion. »(© Jean-Roch Lauper Mars 2006.)

Le but de discours argumentatif basé à propos d'un thème (un sujet) de soutenir une thèse (un avis, une opinion ou un point de vue) qui essayé de répondre à une problématique à cause de convaincre l'auditoire soit pour l'inciter à agir ou modifié son avis ou son jugement.

On va défini les termes de base :

Le thème : tout discours comporte un thème, ou un sujet bien déterminé de discussion par exemple : la prière ; le racisme le divorce ; les orpheline ...

La problématique : est une présentation de forme problème sous d'une question convient au thème par exemple :

Pour quoi l'islam interdit il de quitter la prière ?

Quelle est la raison de l'augmentation de toux de divorce ?

La thèse : est l'idée défendue par l'orateur dans le discours et on l'appelle la thèse initiale /première ; soutenu / défendue elle répond à la problématique posé que veut démontrer l'orateur à travers son discours comme exemple :

Le racisme devient un grand danger pour nos peuples Toutefois il faut chercher des raisons

Donc argumenter ; c'est la stratégie la plus utile pour :

- faire une attitude précise ; les thèses.
- La déclaré tous à un lecteur ou un auditoire.
- faire arrière pensé à l'auditoire.
- être confiant.
- influencé sur les cerveaux par des effets logiques, des présentations, des stratégies de l'oratoire...

« Toutes ces finalité isolée ou combinée, rendent l'argumentation originale et difficile à cerner. Ainsi une argumentation peut paraître lâche ou serrée / courte ou longue /formelle ou informelle /lourde ou subtile /évidente ou ironique /directe ou indirecte /agressive ou complice »(<http://www.univ-paris3.fr/diltec> s.d.)

Enfin d'après Charaudeau (CHARAUDEAU s.d.)

L'expression ne peut pas réduire au repérage d'une suite de phrases ou de propositions relié par des connecteurs logique

En premier lieux parce que le nombre de combinaisons phrastique comporte que les marques explicites

En deuxième lieux parce que on trouve l'aspect argumentative de discours dans l'implicite d'opération logique

L'argumentation se définit donc par le lien ternaire entre le sujet argument, un propos sur le monde et le sujet-cible exposé par le schéma suivant :

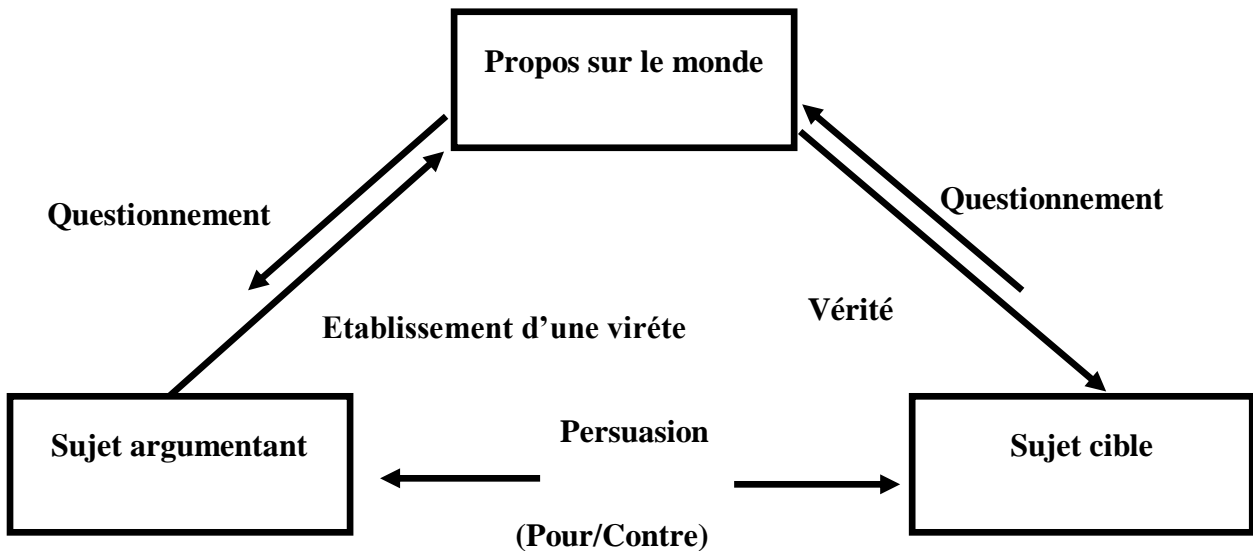


Figure 1: Le rapport ternaire de l'argumentation selon P. Charaudeau

Enfin argumentation c'est le technique discursive qui permettant de transmettre un avis de sujet argumentant plus la présence de double quête :

- Une quête de rationalité.
- Une quête d'influence.

2-2. Qu'est-ce qu'une **argumentation** : le terme "argumentation" a été introduit en français. Il vient du latin "argumentatio" attesté depuis Cicéron. Dérivé de "argumentari" et de "argere" qui signifie "démontrer, rendre claire". Ces verbes sont formés sur "argus" qui signifie "éclat, blancheur"

Les études argumentatives apparue dans la seconde partie du XXe siècle d'après C. Perelman et L. Olbrechts- Tyteca (1970), S. Toulmin (1958), C.L Hamblin (1970) puis ceux de de J.B.Grize et O. Ducrot dans les années 1970.

C. Perelman et L. Olbrechts Tyteca considéré que " l'objet de la théorie de l'argumentation est l'étude des stratégies discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment" (1970, 5).

Le terme "argumentation" est utilisé comme une forme de discours qui vise à gagner l'adhésion d'un auditeur ou d'un lecteur aux thèses qu'on présente à son assentiment.

Pour Gérard Vigner : "L'argumentation a donc pour but de modifier les savoirs, les croyances et les opinions d'autrui en essayant de démontrer, en s'efforçant de convaincre, en s'attachant à persuader" (Documents d'accompagnement 2nde, p.21. Cité par Gérard Vigner IA-IPR de Lettres s.d.)

Selon Plantin, l'argumentation "Une opération qui prend sur un énoncé assuré (accepté), l'argument pour atteindre un argument moins assuré (moins acceptable) la conclusion" (Cit (2005))

D'après Chaïm Perelman, « l'argumentation est la manière de présenter et de disposer des arguments à l'appui d'une thèse en vue d'obtenir l'adhésion par consentement d'un auditoire. » (C. PERELMAN 1977)

Selon Jacques Moeschler, une argumentation « consiste en une relation entre un ou plusieurs arguments et une conclusion » (MOESCHLER s.d.)

Concernant la vision du dialogue selon Christian Plantin considère que :

« Tout discours produit dans un contexte de débat orienté par une question » (PLANTIN 1990)

Pour Georges Vignau, « l'argumentation déconstruit, construit, reconstruit en d'autres termes transforme. Cela veut dire que l'argumentation nous est donnée comme produit en même temps qu'elle construit un produit » (VIGNAUX 1976)

A la lumière de Jean Claude Anscombe et Oswald Ducrot l'argumentation réfère toujours à des discours comportant au moins deux énoncés E1 et E2 dont l'un est au but d'imposer ou justifier, autoriser l'autre. Le premier est l'argument, le second la conclusion. Michel Charolles, la conçoit comme un « type de discours qui vise à modifier les dispositions intérieures de ceux à qui il s'adresse (les argumentés) » (CHAROLLES 1- 2- 3 février, 1979)

L'analyse d'un discours argumentatif consiste à identifier les éléments de la structure d'une argumentation dans un texte et montrer les liens logiques entre ces éléments. L'argumentation se distingue ainsi de l'explication, de la description et de l'exemple. (Les définitions de ces trois concepts sont partiellement tirées du programme d'ÉCR s.d.)

- Explication : développement destiné à faire connaître ou à faire comprendre le sens d'une idée ou d'un argument. L'explication peut aussi être un raisonnement visant à identifier le principe ou la cause d'un phénomène.

- Description : énumération de caractéristiques propres à une situation ou à une idée. La description doit permettre la représentation la plus complète possible de ce qu'on veut expliquer aux lecteurs.

- Exemple : illustration concrète d'un propos ou d'un argument souvent abstrait afin d'en expliciter le sens

Types de l'argumentation :

Pour mieux convaincre l'auditoire dans une argumentation, nous tenons compte de différents types d'arguments qui mieux enrichir et à bien illustrer notre discours.

Parmi cette liste d'arguments nous retrouvons :

- Argumentation pour expliquer un fait (cause à effet), consiste à exposer un fait, puis analyser les causes et présenter les conséquences.
- Argumentation par accumulation, consiste à présenter un avis qu'on défend, puis classer les arguments qui l'ont renforcé en utilisant des exemples.
- Argumentation par opposition, consiste à présenter un thème, puis énoncer la thèse, ensuite énoncer ses arguments et les aspects positifs et négatifs.

Jean-Blaise Grise précis que l'argumentation est « une démarche qui vise à intervenir sur l'opinion, l'attitude, voir le comportement de quelqu'un » par le discours. Telle qu'il la perçoit « [...] l'argumentation considère l'interlocuteur, non comme un objet à manipuler, mais comme un alter ego auquel il s'agira de faire partager sa vi-

sion. Agir sur lui c'est chercher à modifier les divers représentations qu'on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en occultant d'autres, en proposant de nouvelles, et tout cela à l'aide d'une schématisation appropriée ». (J-B 1990)

De ce fait, nous pouvons dire que l'argumentation joue un rôle important dans le discours et notamment dans le discours dit religieux Elle a pour objet de faire connaître une opinion, défendre de convaincre et d'agir le monde en orientant ses façons de voir et de penser.

Arguments théoriques et a théoriques

A lumière de ce dernier (Paakkonen et Varis), les arguments théoriques peuvent être prouvés vrais : «le soleil se lève chaque matin ». Ce type d'argumentation contient souvent de description, de causalités et de raisonnement logiques.

Alors, l'exactitude des arguments athéoriques ne peut pas être confirmée : « Pourquoi on mort ? ». Ces arguments ne peuvent pas être prouvés sans expériences et croyances de l'interlocuteur qui fait une sorte d'assimilation entre la thèse de l'orateur et d'autres sujets qui provoquent une attitude sentimentale (positive ou négative). Les arguments théoriques sont des arguments qui tentent de convaincre à travers la raison pendant que les arguments athéoriques s'approchent de ceux qui ont pour but de persuader par les sentiments. D'une autre part, plusieurs arguments sont en même temps théoriques et athéoriques et sont difficiles à les distinguer. (PAAKKONEN I & VARIS M. 2007,)

Les méthodes d'argumentation Dans le discours, on trouve plusieurs méthodes qui peuvent argumenter ; parmi celles-ci, il existe :

L'argumentation par analogie : emploi des comparaisons entre des réalités qui et les idées qu'on soutient. Comme les exemples et les métaphores.

L'argumentation par déduction et induction : Dans la déduction, c'est du général au particulier, c'est-à-dire, on trouve des particularités à partir des généralités et en établit des liens de cause à effet. Le syllogisme est l'un des formes de déduction particulière, formé de deux propositions appelées prémisses qui on n'a

déjà cité, l'une est majeure, l'autre est mineure et d'une troisième partie qui est la conclusion.

L'argumentation par induction, va du particulier au général, de l'exemple à la thèse, cette dernière est très utilisée dans les raisonnements logiques, autrement-dit, dans les faits prouvée.

- 3.2. Les modes d'enchainements :

On découvre que il existe pleins des relations logiques qu'inscrivent dans une relation argumentative parmi ces relation la liste ci-dessous :

La cause : car ; en effet parce que ; puisque en raison de, étant donné que, sous prétexte de...

Exemple : alors, par la louange, célèbre la gloire de ton Seigneur et implore Son pardon. Car c'est Lui le grand Accueillant au repentir.

فسيح بحمد ربك و استغفره انه كان توبيا

La conséquence : ainsi ; donc ; c'est pourquoi ; par conséquent, si bien que

Exemple : Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire

اذا جاء نصر الله و الفتح

Qu'ils adorent donc le Seigneur de cette Maison (la Kaaba)

فليعبذوا رب هذا البيت

L'opposition : tandis que ; mais cependant ; toute fois ; en revanche

Exemple : Mais non! Il sera certes, jeté dans la Hutamah .

كلا لينبذن في الحطمة

La restriction : pourtant ;

Exemple : et pourtant, il est certes, témoin de cela;

وانه على ذلك لشهيد

La conjonction : et ; plus ;

Exemple : dont la garde ne lui coute aucune peine. Et il est le très haut, le très grand

ولا يؤده حفظهما وهو العلي العظيم

Et, de la sa science, ils n'embrassent que ce qu'il veut

ولا يحطون بشيء من علمه الا بما شا

La disjonction : si

Exemple :

11. Vois-tu s'il est sur la bonne voie,

12. Ou s'il ordonne la piété?

13. Vois-tu s'il dément et tourne le dos?

14. Ne sait-il pas que vraiment Allah voit?

15. Mais non! S'il ne cesse pas, Nous le saisisons certes, par le toupet,

أَوْ أَمَرَ بِالتَّقْوَى (12) أَرَأَيْتَ إِنْ كَذَّبَ وَتَوَلَّى (13) أَلَمْ يَعْلَم بِأَنَّ اللّهَ يَرَى (14) كَلَّا لَئِنْ لَمْ يَنْتَهِ لَنَسْفَعًا (11)

(بالتأصيبة 15)

Le but ou la conclusion : pour ; donc ; finalement ; pour conclure ; en résumé

Exemple : Leur récompense auprès d'Allah sera les Jardins de séjour, sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Allah les agréa et ils L'agrèrent. Telle sera [la récompense] de celui qui craint son Seigneur.

جَزَاؤُهُمْ عِنْدَ رَبِّهِمْ جَنَّاتٌ عَدْنٍ تَجْرِي مِنْ تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا أَبَدًا رَضِيَ اللّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا عَنْهُ ذَلِكَ لِمَنْ

(خَبِيَ رَبُّهُ 8)

5. La mise en argumentation et ses procédés.

5.1. Les composante de la mise en argumentation :

Dans la théorie de l'argumentation il ne suffit pas d'avoir une logique argumentative ; il est nécessaire aussi d'avoir un raisonnement persuasif et un raisonnement démonstratif :

On peut témoigner à l'appui de cette citation que : « toute assertion peut être argumentative dès l'instant qu'elle s'insère dans un dispositif argumentatif. »(Chauradeau 1996,)

5.1.1. Le dispositif argumentatif : compose sur le propos + proposition + persuasion c'est-à-dire tous les processus argumentatifs est une assertion ou un ensemble d'assertions appelé PROPOS ou thèse, il se développe selon deux conditions :

- Que le sujet argumenté déclare son objectif ou dise pourquoi, qu'il développe une argumentation acceptée ou réfute (pour ou contre) afin d'étayer son PROPOS et convaincre de la véracité de celui-ci.

- Que le sujet argumentatif prenne position par rapport au Propos, c'est à dire que ce Propos soit mis dans une PROPOSITION. Plus clairement on va définir ses éléments :

a- Le propos : «Il se compose d'une ou de plusieurs assertions qui disent quelque chose sur les phénomènes du monde à travers une relation argumentative.» Ibid. p804

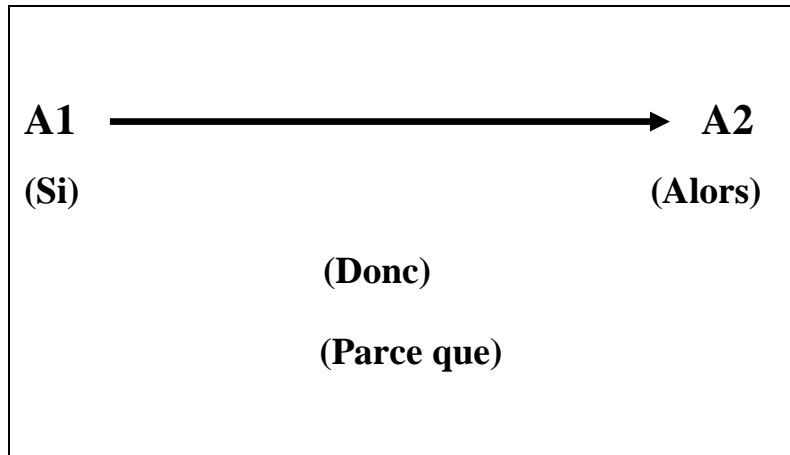


Figure 3: Le dispositif argumentatif selon Charaudeau.

Exemple : X est malade (A1) il faut traiter (A2)
 C'est malheureux
 C'est triste
 Il ne protégé pas
 Va mourir

b- **La proposition :** pour arriver à développer l'argumentation dans telle ou telle direction ; il faut met en cause la prise de position du sujet argumentant vis-à-vis de la véracité du Propos qu'ils sont des propositions du sujet qui présenté comme :

- **Prise de position:** on peut distinguer le sujet de la prise en position en deux catégories principales qui sont un sujet en faveur ou défaveurs.

Si on a en faveurs cela veut dire qu'il est pour ou bien aves il va défendre ce propos qui est la cause de menacé la vérité. Autrement il va donc citer que le propos est juste et il va développer un acte de convaincre au but de justifié la véracité de ce propos ;

Cette justification peut être totale (porte sur l'ensemble du Propos) ou partielle (porte sur une partie du Propos).

- Non prise de position : dès le départ on ne peut pas montrer le sujet est pour ou contre le PROPOS ; il met celui-ci en question parce que il ne peut s'avancer quant à la véracité du sujet.

Généralement cette mise en question est proposée au départ du texte dont la suite développe une argumentation.

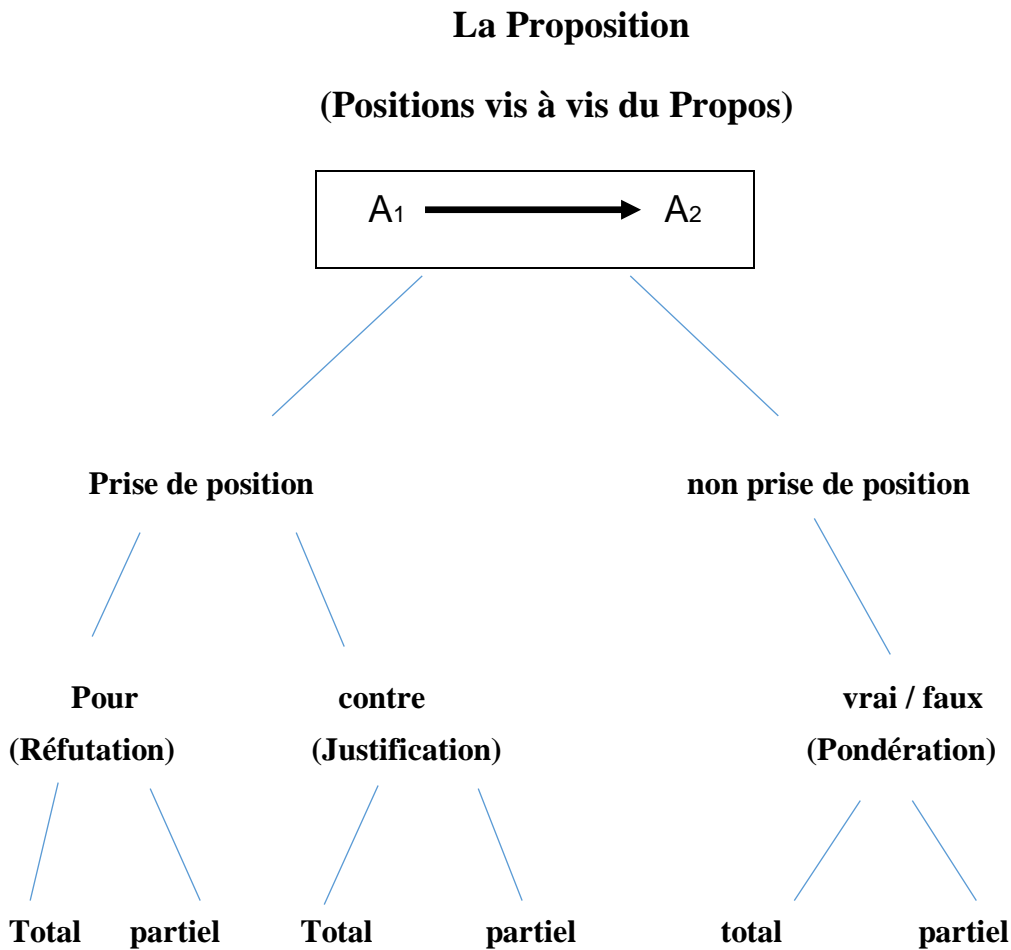


Figure 4: Schéma représentatif du dispositif argumentatif (Charaudeau)

c- LA PERSUASION

«Elle met en place un cadre de raisonnement persuasif qui est censé développer l'une ou l'autre des options du cadre de questionnement: réfutation, justification, pondération. C'est à l'intérieur de ce cadre que le sujet développe ce que l'on peut appeler une controverse, en ayant recours à divers procé-

dés-sémantiques, discursifs et de composition-afin d'établir la preuve de la position adoptée dans la proposition» (Chauradeau s.d.) .

5-1-2. Les types de configurations :

L'argumentation dans un texte renvoie de la situation de communication dans laquelle se trouve ou déclare le sujet qui argumente, et c'est en fonction de celle-ci et du «projet de parole» du sujet que seront utilisés les différents composants du dispositif. Les facteurs et les rapports situationnels qui contribuent à configurer une argumentation sont de deux ordres, d'après que l'on considère «la situation d'échange» ou « le contrat de parole».

a- La situation d'échange

Elle peut être:

- **Monolocutive** : elle considère que le sujet argumentant mette lui-même en place le propos, la proposition et l'acte de persuasion.
- **Interlocutive**: elle évolue le propos en même temps, proposition et persuasion tout au long duré de l'échange des répliques.

b- Le contrat de parole : « ...c'est le contrat de parole qui dans tout acte de communication fournit les clefs de l'interprétation d'un texte. Il peut donc se faire que le texte rappelle ce contrat (dans ce cas l'argumentation est explicite ou qu'il le masque (dans ce cas l'argumentation est implicite)" (Charadeau s.d.)

1-6. La trilogie aristotélicienne :

En rhétorique classique Aristote précise et définit trois éléments de base essentiels au discours.

Les preuves administrées par le moyen du discours sont de trois espèces :

Les premières consistent dans le caractère de l'orateur ; les secondes, dans les dispositions où l'on met l'auditeur ; les troisièmes dans le discours même, parce qu'il démontre ou paraît démontrer. On persuade par le caractère, quand le discours est de nature à rendre l'orateur digne de foi, car les honnêtes gens nous

inspirent confiance plus grande et plus prompte sur toutes les questions en général, et confiance entière sur celles qui ne comportent point de certitude, et laissent une place au doute. Mais il faut que cette confiance soit l'effet du discours, non d'une prévention sur le caractère de l'orateur. Il ne faut donc pas admettre, comme quelques auteurs de techniques, que l'honnêteté même de l'orateur ne contribue en rien à la persuasion ; c'est le caractère qui, peut-on dire, constitue presque la plus efficace des preuves. La persuasion est produite par la disposition des auditeurs, quand le discours les amène à éprouver une passion ; car l'on ne rend pas les jugements de la même façon selon que l'on ressent peine ou plaisir, amitié ou haine [...] C'est le discours qui produit la persuasion, quand nous faisons sortir le vrai et le vraisemblable de ce que chaque sujet comporte de persuasif. (Kafetzi, 2013, pp. 41-42)

A partir de cette citation, Aristote souligne que l'argumentation se base sur trois arguments fondamentaux ; en premier lieu, l'ethos qui est relatif à l'orateur ; c'est son image dans le discours, son autorité, son charisme, sa crédibilité, son éloquence et sa force de persuasion. En second lieu, le logos qui est relatif au discours autrement dit les informations, l'argumentation, le raisonnement et le message que l'orateur veut transmettre. En dernier lieu, le pathos qui est relatif à l'auditeur, autrement dit c'est la capacité qu'a l'orateur pour faire manifester les émotions de son auditoire. Le pathos c'est tout ce qui est en relation avec les croyances, les valeurs, les connaissances et les expériences.

1.6.1-L'ethos :

L'ethos est l'un des concepts fondamentaux de la rhétorique classique, il s'agit de l'image de l'orateur dans le discours, l'ethos est une technique argumentative qui est liée au pathos et au logos. C'est un mot d'étymologie grec désignant le caractère, l'état d'âme et la disposition psychique, c'est le reflet de l'orateur dans son discours.

Dans le dictionnaire de rhétorique l'ethos est défini comme

« La base le caractère, l'état d'âme, ou la disposition psychique, correspond en rhétorique, à l'image que le locuteur donne et lui-même à travers son discours. Il s'agit essentiellement pour lui d'établir sa crédibilité par la mise en scène des qualités morales qu'il est sensé posséder. [...] l'ethos constitue un argument redoutable, il s'agit de l'image de soi que l'orateur construit dans son discours, qui lui confère de la crédibilité aux yeux de l'auditoire. » (Kafetzi, 2013, p. 44)

A partir de cette définition on comprend que l'ethos c'est l'image de l'orateur qui lui donne une certaine crédibilité vis-à-vis son auditoire.

Dans tout discours à visé argumentative on trouve un locuteur qui veut influencer et persuader son auditoire. Le locuteur ou l'orateur va donc mettre en avant ce qu'on appelle l'image de soi cette dernière doit être explicite, bien précise et pertinente afin de faire adhérer l'interlocuteur à ses idées. Le locuteur va donc présenter une image de sa personne soit réelle soit non réelle autrement dit une image adaptée à l'interlocuteur pour se rendre plus crédible que possible.

Ensuite, l'interlocuteur qu'il soit universel ou particulier va tenter d'identifier et repérer l'image projetée par le l'orateur à partir de son discours. La décision de l'auditoire sera basée sur l'image que l'orateur donne de lui.

Enfin, à travers cet élément primordial " ; l'ethos" ; dans une situation d'énonciation ; l'orateur présente une image de soi pertinente, positive et précise pour séduire et persuader son auditoire. Cela dit, l'ethos est l'une des stratégies dont l'orateur fait recours pour agir et influencer son auditoire.

1.6.2-Le pathos :

Le pathos est l'une des stratégies utilisées par l'orateur pour persuader son auditeur, Aristote est le fondateur principal de cette théorie. Le pathos est un mot d'étymologie grec désignant l'émotion engendrée par l'orateur chez l'auditoire, il est centré sur les pratiques oratoires (discours politique et judiciaires) L'orateur cherche à persuader, séduire et charmer son auditoire en mobilisant des passions ou des émotions qui contribuent à influencer la thèse exposé ; il sollicite donc leur sympathie, leur sensibilité, leur ambition et leur amour afin d'agir sur son audi-

toire. Cette conception de pathos qui persiste au cours des siècles de tradition rhétorique a été affinée par les successeurs d'Aristote. Cicéron souligne que l'orateur doit lui-même se montrer ému par les émotions qu'il veut communiquer au public et il met l'accent sur le rôle de la performance orale notamment du non verbale (voix, gestes, regards ...) afin de rendre plus plausible ou crédible le discours émotionnel produit.

Le pathos est donc une charge émotionnelle susceptible de provoquer des

L'actions, de diriger des comportements ou de partager la même prise de position que le locuteur. Le pathos est une forme de manipulation, car il caractérise l'appel aux affectes de l'auditoire, c'est une forme de manipulation.

Le pathos a longtemps été négligé car les philosophes valorisaient l'esprit et non l'émotion cette dernière est pour eux un obstacle au bon raisonnement.

Walton (2000) et Meyer (1991,1993) donnent une grande importance au pathos dans le discours pour eux il est primordial de mettre en avant les émotions dans un discours.

« Par le biais des émotions, l'argumentation fait appel aux pulsions de base et suscite des réactions plus immédiates. C'est donc une démarche efficace ».

(SIMONET Renée, 1999, p. 131) Acceptent la pertinence des émotions dans le discours car par le biais des affectes on provoque une réaction immédiate et pour eux c'est une démarche très efficace. D'autres chercheurs tels que Charaudeau (2000), Platin (1997,1998), Doury et Traverso (2000) et Amossy (2000,2010), adhèrent à l'idée que les émotions ont un fort effet sur l'auditoire. De ce fait ils se sont préoccupés par cet aspect dans leurs travaux.

Les locuteurs mettent en œuvre leurs émotions afin d'agir et d'influencer leurs interlocuteurs, le pathos est relatif à l'auditeur autrement dit c'est l'habileté, la probité et la capacité du locuteur à donner et à faire manifester les sentiments intérieurs des auditeurs. Dans un discours le pathos fait références aux valeurs des individus, aux émotions et sentiments que ces valeurs font naître ; joie, crainte, pitié, indignation, espoir, désespoir, angoisse, colère, sympathie, honte.

Dans un discours persuasif le locuteur veut agir sur son interlocuteur, il va donc utiliser des arguments qui mettent en avant la raison, l'émotion et une certaine idéologie pour influencer le public ciblé.

A partir de cela, nous pouvons définir le pathos comme l'une des stratégies qui vise à persuader un public en faisant recours aux émotions.

1.6.3- Le logos :

« Le logos, qui en grec signifie à la fois « parole » et « raison », désigne l'argumentation au sens logique et équilibré, c'est-à-dire l'ensemble des stratégies qui permettent de prouver, évoquer, persuader. C'est la persuasion par le raisonnement, plus précisément par la logique du raisonnement tout autant que la justesse des exemples utilisés. » (LADISLAS NZESSÉ s.d.)

Le logos est l'une des stratégies argumentatives qui a gardé pendant très longtemps une place considérable dans la rhétorique, il a été considéré comme la dimension la plus importante dans un discours de persuasion, puisqu'il était perçu comme : « l'argumentation proprement dite du discours ».

Le logos est relatif au discours autrement dit les informations, les connaissances et le message que l'orateur veut transmettre. C'est aussi l'argumentation, le raisonnement, la clarté des arguments, la justesse des exemples etc. ces derniers font appel à l'esprit ou à l'intellect de l'auditoire. Il est considéré comme la seule source d'objectivité c'est pourquoi il était le pôle le plus dominant du discours.

Selon Aristote le logos comprend deux arguments : l'exemple et l'enthymème.

« En ce qui concerne l'exemple, il est le type d'induction caractéristique de l'éloquence et consiste en citer un cas particulier pour renforcer la persuasion envers le public ». (Anunciacao s.d.)

Cela dit l'orateur pour convaincre son public va s'appuyer sur un ou plusieurs exemples qui sont généralement retirés d'une expérience personnelle ou autre tel que les témoignages et les citations ou un verset du coran dans un dis-

cours religieux. Quant à l'enthymème ; il est semblable à un syllogisme, il est donc définie comme étant « un type de raisonnement se basant, non pas sur une vérité absolue et nécessaire, mais sur la plausibilité, le common knowledge, ce qui peut être et non pas ce qui est. » ((Philippe Rapatel s.d.)

1.7. Les stratégies argumentative

Une stratégie argumentative généralement est ensembles des actes de langage basé sur une logique discursive Les trois dispositifs argumentatifs le topique, le logique et l'encyclopédique sont inhérents à toute stratégie argumentative ; Parmi les types de stratégies, nous citons celles : conflit, d'appui, de justification, de défense, de coopération, de refus et de rhétorique. Les stratégies prennent l'apparence du logique, «en vue d'induire et de réguler le jugement collectif sur une situation ou sur un objective et sous tendu par une force et un but argumentatif. »(G. VIGNAUX 1988)

Jacques MOESCHLER ajoute que « la visée argumentative d'un énoncé est la propriété qu'il a de faire admettre telle ou telle conclusion» (P45. s.d.)

C'est-à-dire la méthode la plus efficace pour atteindre son but c'est organisé les arguments ou les thèses utilisé par le locuteur pour bien convaincre ou persuader. Il peut choisir d'être d'accord ou de 'accords sur la thèse ou l'avis présenté par l'adversaire soit de présenté un ou ensembles d'arguments. Donc chaque argumentation ou situation d'argumentation organisé suivie un circuit argumentatif propre.

On trouve deux genres ou stratégie argumentatives :

- Argumentation dialectique : le locuteur commence par réfuter les arguments adverses avant de présenter ceux qui défendent ses opinions
- Argumentation par inventaire : le locuteur présente des arguments complémentaires illustrés par des exemples et des explications des citations.

Le texte argumentatif s'inscrit sur une relation complémentaire entre idées abstraites et exemples concrets. La clarté de l'exposition et la progression logique

des énoncés de la situation d'initiation à la conclusion sont des éléments participant d'une bonne stratégie argumentative. La construction de l'argumentation obéit à des règles, les unes relevant de la logique, les autres de la rhétorique « art de persuader »

A ce sujet, G. Vignaux considère que tout discours, et à proprement dit dans le discours argumentatif bien déterminé, il y a une idéologie, qui évoque « une sorte d'opérateur » qui catégorise les relations intra et extra discursives, articule les contraintes de sa formation et régularise la construction d'une « représentation » du monde par ce discours. La stratégie argumentative est le lieu privilégié du fonctionnement des trois fonctions du discours : La schématisation, la justification et la cohérence. L'énonciateur agence son discours qui schématise le monde, justifie son propos par l'enchaînement des constituants de ce discours et confère à sa production langagière les qualités de cohérence.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons essayé d'entourer l'argumentation en nous basant sur les procédés de la logique argumentative, ceci nous amène à entamer sur des bases concrètes la partie pratique dans laquelle nous verrons l'organisation argumentative dans le texte religieux qur'anique

Présentation du corpus

Signification et traduction de la sourate

Pour les transcriptions de l'arabe, nous translitérerons les lettres et symboles suivants du système infra:

Lettres arabes	Translittération	Lettres arabes	Translittération
ء	ˆ	ض	d
ا	-	ط	ṭ
ب	b	ظ	z
ت	t	ع	ˆ
ث	th	غ	gh
ج	j	ف	f
ح	h	ق	q
خ	kh	ك	k
د	d	ل	l
ذ	dh	م	m
ر	r	ن	n
ز	z	هـ	h
س	s	و	w
ش	sh	ي	y
ص	ṣ		

Al-Ghashiya (arabe : الغاشية, français : L'Enveloppante) est le nom traditionnellement donné à la 88e sourate du Coran, le livre sacré de l'islam. Elle comporte 26 versets. Rédigée en arabe comme l'ensemble de l'œuvre religieuse, elle fut proclamée, selon la tradition musulmane, durant la période mecquoise.

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

T'a-t-on fait la peinture du voile ténébreux ?

Ceux dont le visage en sera couvert

Seront semblables à des mercenaires

Accablés de fatigue.

Précipités dans les feux dévorans,

Ils avaleront de l'eau bouillante.

Le fruit du *Daria*^[1] sera leur nourriture.

Il ne leur procurera aucun embonpoint, et ne calmera pas leur faim.

Le front des justes sera rayonnant de joie.

Le contentement de la vertu dilatera leur cœur.

Ils habiteront le jardin de délices ;

Les futilités seront bannies de ce séjour.

On y trouvera des sources jaillissantes,

Des lits élevés,

Des coupes préparées,

Des coussins mis en ordre,

Des tapis étendus.

Ne voient-ils pas comme le chameau a été créé,

Comme les cieux ont été élevés,

Comme les montagnes ont été affermies,

Comme la terre a été étendue ?

Prêche les hommes ; la prédication est ton ministère.

Ne leur commande point avec violence.

L'apostat et l'incrédule

Seront les victimes des vengeances célestes.

Ils paraîtront devant notre tribunal,

Et nous leurs ferons rendre compte.

Les causes ou les circonstances de la révélation

Le Coran à La Mecque

Le coran est descendu sur le prophète Mohamed par partie et selon des circonstances bien définies que ce soit à la Mecque ou en Médine ,les évènements cruciaux dans la vie du prophète ont été marqués dans divers sourate du coran comme le démontre Anne-Sylvie Boisliveau (2010) : « En outre, le Coran présente ces Écritures selon une conception qui lui est propre : « Le texte coranique semble distinguer ici entre les Écritures antérieures qui seraient descendues d'un seul coup – et le Coran qui serait descendu morceau par morceau pendant de longues années. [...] Ainsi le concept d'Écriture sainte dans le texte coranique est différent des concepts développés dans le judaïsme et le christianisme de l'époque ; et le Coran répond à cette définition-là, non à celles développées dans ces deux communautés. » (p. 250) Selon Mazguidi(2018) les caractéristiques du Coran mecquois renferment les éléments suivant :

1. L'objet du discours coranique : il y a un appel à l'unicité de Dieu et à bannir l'adoration des idoles, il s'agit aussi d'une mise en garde contre la Résurrection et du Jour du Jugement dernier ;

2. L'aspect linguistique : au début, les versets se caractérisaient par la concision et la brièveté.

Analyse et interprétation du corpus

Le contexte de la sourate Al-Ghâshiya

La sourate **Al-Ghâshiya** est mequiose ,ce contexte lui a donné certaines caractéristiques comme le démontre Blachère cité par Mazguid (2018) « les premières sourates ont un ton « exalté » et « menaçant » ; puis le ton « s’apaise » et « cède à la discussion, à la parabole, au récit édifiant » ; finalement « apparaissent des dispositions politiques ou juridiques, qui éclipsent l’enseignement purement moral ou religieux » ». On remarque le long de la sourate une hiérarchie dans la récompense et la punition ,Chaque être sera jugé en fonction de ses actes qu’il doit assumer dans sa vie quotidienne. Le texte coranique rend compte des spectacles ou des scènes étranges pour les habitants de la Mecque qui contredisent le prophète et le maltraite. C’est pourquoi, face à ces réalités, les mécréants seront punis tandis que les croyants ceux qui ont soutenu et suivi les recommandations du messenger de Dieu seront récompensé le jour du jugement.

L’énonciation dans la sourate

Dans cette partie, nous nous focalisons sur l’énonciation dans la sourate El Gachia, l’objectif étant d’analyser la stratégie argumentative de l’« auteur » .Le Coran mêle différents registres, religieux ou mondains. En réalité, il intervient pour administrer la vie de ses destinataires. Le croyant reconnaît l’autorité qui découle de leur auteur respectif. Dieu en tant qu’énonciateur intervient pour administrer la vie de ses destinataires comme le démontre MAZGUIDI (2018) : « Dans la perspective de l’analyse du discours, le sujet est déterminé par un extérieur du texte. Dieu locuteur dans le Coran n’est pas suffisamment défini. Pour autant, il s’agit d’un sujet difficilement déterminable voire impossible de le déterminer, avec un hors discours malgré les idées reçues via la tradition musulmane. Dans cette perspective, l’homme est mis au monde pour adorer Dieu et être jugé dans le monde de l’haut-delà selon ses actes accomplis dans le monde de l’ici-bas. »

Analyse sémantique

Nous examinons tout d’abord le discours coranique relatif aux actions de Dieu des lois religieuses déterminant la conduite de l’homme envers Dieu la foi musulmane

dans le Coran, Parole éternelle de Dieu, donne à ce texte l'autorité suprême, celle de Dieu. ; Il en ressort que la sourate décrit les phénomènes naturels « et le ciel comment il est élevé(18) », « et les montagnes comment elles sont dressées(19) », « et la terre comment elle est nivelée(20) » pour affirmer l'existence de Dieu et son omnipotence. Le Coran accorde aussi une place privilégiée aux événements du jour du jugement « alors Allah le châtiara du plus grand châtiment(24) », « Vers Nous est leur retour(25). « Ensuite, c'est à Nous de leur demander compte(26).

Le but étant de souligner que le message de Muhammad est « d'une importance extrême ». La sourate relate tout autant les phénomènes qui se dérouleront le jour du jugement pour les croyants qui seront récompensés pour leur bonne foie « Ce jour-là, il y aura des visages épanouis(8) », « contents de leurs efforts(9) », « Là, il y aura une source coulante(12) »

Cependant dans les derniers versets de la sourate, Dieu fait appelle à son prophète qui à son tour doit rappeler ses disciples ; C'est ainsi qu'il est dit « Eh bien, rappelle ! Tu n'es qu'un rappelleur(21) », « et tu n'es pas un dominateur sur eux(22) » ces deux versets ont une fonction bien précise, ils mentionnent des événements pour exprimer l'indignation de Dieu devant l'incroyance des peuples présents, et la puissance terrible de Dieu qui punit comme c'est indiqué dans le dernier verset de la sourate « alors Allah le châtiara du plus grand châtiment(24) ».

2. Au sein du corpus d'étude, sourat el-ghachiya

Après un préambule, Dye énonce son propos :

« Savoir si le Coran peut être étudié selon les méthodes de la critique argumentative (avec les aménagements nécessaires) c'est cependant le sujet du présent mémoire, on admet en effet que ces méthodes sont parfaitement applicables au Coran et plus précisément à sourat Al-Ghashiya. La question qu'on souhaite aborder est : quels sont les outils exacts de l'argumentation qui sont appliqués au Coran Al-Ghashiya , ou

plutôt, quelles doivent être les relations entre les méthodes argumentatives (diachroniques) et les méthodes rhétoriques, comme celle de l'analyse rhétorique ? notre interrogation prend sa source dans une certaine perplexité devant les travaux, par ailleurs très suggestifs, de Michel Cuypers (p. 149).

La question qu'on se pose concernant l'argumentation dans sourat Al-Ghashiya est donc double : elle concerne d'une part, non pas la validité de l'analyse rhétorique et argumentative en elle-même, comme instrument pour l'étude du texte coranique, mais la manière dont le lecteur de sourat Al-Ghashiya la réceptionne et l'interprète et surtout comment l'argumentation est appliquée au texte, et d'autre part, ses relations avec les méthodes historico-critiques.

On illustre notre analyse argumentative par trois exemples, dont deux extraits de sourat Al-Ghashiya (désormais *notre corpus d'analyse*).

Après avoir brièvement et correctement décrit l'analyse rhétorique, Dye explique les raisons de sa perplexité :

D'une part, certains résultats de l'analyse rhétorique et argumentative nous paraissent discutables. Plus précisément, la méthode peut être manipulée d'une manière imprudente : les critères employés par Cuypers sont si lâches qu'il est possible d'opérer de très (trop) nombreux rapprochements entre différents segments, péricopes ou sourates Al-Ghashiya

Et pour illustrer ma « manipulation imprudente » de l'analyse argumentative, on reproduit en note trois classements différents de l'ensemble constitué par les sourates 80 à 114, que j'aurais successivement proposés dans mon article d'*Al-Kitāb*, laissant donc

entendre que ces huit sourates peuvent, selon moi (et en accord supposé avec les principes de la rhétorique argumentative), s'organiser entre elles indifféremment selon trois classements possibles.

Un seul exemple : sourate EL GHACHIYA constitue selon Cuypers « un ensemble relativement cohérent, malgré leur origine certainement disparate » (*Le Festin*, p. 392). Or la rhétorique et l'argumentation permet de les ordonner de trois manières différentes. Un premier classement possible est 88-89, 100-101, 102-113, 104- ; un second est 105-107, 106-108, 109-111, 110-112 ; et un troisième est 105-109, 106-110, 107-111, 108-112 (« Une analyse rhétorique et argumentative du début et de la fin du Coran Al-Ghashiya », Lorsqu'une même méthode permet de classer huit sourates dans Al-Ghashiya (à l'origine indépendantes) de trois manières différentes (Cuypers verrait certainement là un exemple de plus de la cohérence du texte coranique), on peut légitimement se demander si elle n'opère pas avec des critères trop imprécis

érification faite, seul le premier classement (105-106, 107-108, 109-110, 111-112) correspond à ce que j'ai écrit dans Al-Ghashiya. J'y montre que la série des huit sourates est composée de quatre paires de sourates, chaque paire comprenant deux sourates sémantiquement antithétiques, la première à valeur négative, la seconde à valeur positive. Le deuxième classement signalé par nous même n'en est pas un : c'est une erreur de lecture de sa part. Erreur peut-être favorisée par une certaine confusion dans la terminologie des niveaux textuels, dans Al-Ghashiya, que j'ai corrigée dans *Une apocalypse coranique* de la manière suivante. Si l'on considère chacune de ces huit sourates Al-Ghashiya comme un « passage » rhétorique (ou une « péricope »), les paires de sourates

constituent un niveau textuel immédiatement supérieur, qu'on appellera ici des « sous-séquences ». L'ensemble des sourates 105 à 112 compte donc quatre sous-séquences, celles énoncées dans le premier classement : 105-106, 107-108, 109-110, 111-112. Ces quatre sous-séquences forment à leur tour, au niveau textuel immédiatement supérieur, deux « séquences » (105-108 et 109-112) de deux sous-séquences chacune : 105-106 // 107-108 (première séquence) et 109-110//111-112 (deuxième séquence). Or, on remarque, dans le texte, des correspondances entre les premières sourates Al-Ghashiya de chacune de ces séquences, ainsi qu'entre les dernières sourates, soit 105//107, 106//108, et 109//111, 110//112. Ceci ne constitue pas une nouvelle série, mais une suite de correspondances (ou d'indices de composition) qui manifestent la cohérence des deux séquences 105-108 et 109-112. Ces explications peuvent paraître assez abstraites, et on ne peut que renvoyer le lecteur aux pages 259 à 305 d'*Une apocalypse coranique*, beaucoup plus développées et explicites.

Le troisième classement cité par Dye résulte également d'une lecture erronée d'un résumé Al-Ghashiya où de nouveau il ne s'agit pas de classement d'une série de sourates, mais d'une comparaison entre sourates qui se correspondent, dans deux séries parallèles, soit $abcd//a'b'c'd'$, ce qui permet la comparaison entre $a-a'$, $b-b'$, $c-c'$ et $d-d'$.

Ceci dit, on propose bien plusieurs classements pour les sourates 105 à 112, lesquels ne sont nullement interchangeables, comme si l'argumentation laissait le choix entre plusieurs classements possibles, à *un même niveau textuel*. Car les différents classements qu'on propose ne se situent précisément pas au même niveau, mais à des *niveaux textuels*

différents : celui des « passages » (ou sourates), des « sous-séquences » (ou paires de sourates) et des « séquences » (ou paires de paires de sourates). C'est une des découvertes et un des apports les plus importants de Roland Meynet, le maître ès analyse rhétorique du coran aujourd'hui, que d'avoir clairement mis en lumière le fait que la rhétorique coranique (ou argumentative) utilise les mêmes procédés de composition à plusieurs niveaux textuels, que l'analyse doit soigneusement distinguer

Ci-dessus, il a été plusieurs fois question de paires de sourates. Je rejoins en effet la thèse de l'exégète pakistanais Aḥsan Iṣlāḥī (1904-1997), selon laquelle la plupart des sourates (sinon toutes) formeraient des paires thématiques, thèse que Dye met en doute (p. 163), mais qu'on croise fondée, du moins en ce qui concerne les sourates que j'ai pu analyser.

Beaucoup de sourates, écrit Dye, sont tellement composites, et les thèmes abordés reviennent de façon tellement constante (et les critères de Cuypers sont tellement lâches [encore une fois !]), que l'on peut presque rapprocher tout et n'importe quoi (p. 163-164).

C'est sans doute l'impression que l'on peut avoir tant qu'on n'a pas pratiqué soi-même l'analyse rhétorique. Il est vrai qu'il y a d'innombrables répétitions de vocabulaire et de thématiques dans le Coran, et que son style formulaire se prête à des stéréotypes récurrents ; il en va de même dans les psaumes bibliques, avec lesquels les sourates ont de nombreux points communs. Mais cela ne signifie pas que l'on peut « rapprocher tout et n'importe quoi ». À l'intérieur d'une sourate ou entre deux sourates contiguës, les thématiques, les tournures formelles et le vocabulaire sont en nombre limité, autorisant des correspondances révélant de véritables « figures de composition », soit diverses formes de

symétries : parallélismes (AB//A'B'), compositions spéculaires (AB//B'A') ou concentriques (AB/x/B'A'). L'analyse peut donc montrer, à partir d'un ensemble d'indices, que deux sourates contiguës forment des paires, synonymiques, antithétiques ou complémentaires. Une grande partie du travail de l'analyse rhétorique consiste précisément à repérer les indices de composition : répétitions, synonymies, antithèses, mais aussi formes grammaticales identiques, Al-Ghashiya, paronymies, assonances, rimes, rythmes, etc., et à écarter ce qui n'est pas significatif, le « tout et n'importe quoi » qui n'indique aucune figure de composition, et ne joue donc aucun rôle argumentatif particulier. Cela demande discernement et expérience. On ne peut que renvoyer au chapitre sur « les figures de composition » dans *La composition du Coran*

Accordons que l'analyse argumentative donne une vision du texte parfois bien compliquée et déroutante, comme dans la série de sourates 105-112. Dans une étude sur la composition concentrique ou *ring composition*, l'anthropologue Mary Douglas l'explique de manière très convaincante. on me permet de la citer longuement, car ce qu'elle dit de la complexité de la composition concentrique, dans les textes anciens, vaut également pour l'ensemble des procédés de la rhétorique et argumentative et donc de l'argumentation coranique qui en fait partie.

Bien que M. Douglas se situe à un niveau anthropologique très large, sans songer particulièrement au Coran, on ne peut qu'être frappé par la pertinence de ce qu'elle écrit pour apprécier la composition très complexe du texte coranique, composition qui semble valider la thèse de l'*i'ğāz* (inimitabilité). C'est d'ailleurs souvent la réaction des lecteurs musulmans à mes travaux: « Vous montrez (voire démontrez) l'*i'ğāz* du

Coran » ! Alors même qu'entendant bien rester strictement sur le plan de l'analyse littéraire, je prends soin de ne jamais utiliser ce terme à connotation théologique. D'autres lecteurs, plutôt du côté des chercheurs occidentaux, trouvent l'analyse rhétorique trop systématique. Elle est effectivement l'application d'un système, celui de la rhétorique argumentative, système assez complexe, il est vrai, mais un système qui fonctionne. L'analyse des textes le prouve, comme on prouve la marche en marchant.

Le scepticisme de Dye à l'égard des paires de sourates est d'autant plus surprenant que, ce scepticisme à peine exprimé (p. 164), il fait, sur deux pages et demie (164-166), une démonstration brillante du lien qui unit des sourates contiguës. Il dresse en effet une longue liste de sourates dont la fin correspond au début de la sourate suivante (comme le cas bien connu de *Q* 1, 6 et 2, 2). C'est un procédé courant de liaison entre unités textuelles, que l'analyse rhétorique connaît sous le nom de *termes médians* ou mots-crochets. Il signale aussi des thèmes identiques (prière, miséricorde divine, jugement de Dieu, etc.) qui reviennent entre sourates voisines (p. 164, notes 2 à 8). C'est ainsi que procède Aḥsan Iṣlāḥī. Parfois « ce sont les débuts de deux sourates consécutives qui sont liés » (p. 165) : ce que l'analyse rhétorique appelle des *termes initiaux* d'unités correspondantes. Son enquête l'a amené à conclure que le « phénomène de jonction entre la fin d'une sourate et le début de la suivante est particulièrement marqué dans la première partie du texte coranique » (p. 165). Je l'ai cependant retrouvé dans plusieurs cas, à la fin du Coran, de même que les termes initiaux correspondants entre deux sourates. Le récapitulatif qui suit peut compléter le travail présenté par Dye pour les sourates de la première partie du Coran.

S. 81 et 82 commencent par des formules synonymiques « Quand les étoiles seront ternies » // « Quand les astres se disperseront », et plusieurs autres formules se retrouvent dans les deux sourates, comme « (toute) âme saura ce qu'elle a accompli », 81, 14 et 82, 5 (voir *Une apocalypse*, S. 83 et 84 ont toutes deux un long développement sur « le Livre » (où sont inscrits les actes) des libertins et celui des justes (83, 7-28 et 84, 7-25), avec notamment les formules quasi-identiques « Quand lui sont récités nos versets » (83, 13) // « Quand leur est récité le Coran » (84, 21) (*Une apocalypse*, p. 82-83).

S. 85 et 86, outre diverses correspondances, commencent par des formules voisines : « Par le ciel pourvu de constellations » (85, 1) // « Par le ciel et l'astre nocturne » (86, 1) (*Une apocalypse*, p. 111-112).

S. 87 et 88 sont reliées, entre autres, par les mots-crochets : « Il affrontera le feu le plus grand » (87, 12) // « Ils affrontent un feu ardent » (88, 4) (*Une apocalypse*, p. 129-130).

S. 89 et 90 sont reliées notamment par les mots-crochets exprimant le remord des riches condamnés : « Il dira : que n'ai-je pas amassé pour ma vie » (89, 24) // « Il dit : j'ai dilapidé des richesses abondantes » (90, 6) (*Une apocalypse*, p. 154-155).

S. 91 et 92 commencent par des formules quasi-identiques : « Par le jour quand il l'illumine [le soleil], par la nuit quand elle l'enveloppe » (91, 3-4) // « Par la nuit quand elle enveloppe, par le jour quand il brille » (92, 1-2) (*Une apocalypse*, p. 166-167).

S. 93 et 94 : le morceau central de 93 contient des questions rhétoriques de même construction et de sens voisin que celles du premier morceau de S. 94 (on peut les assimiler à des mots-crochets) : « Ne t'a-t-il pas trouvé orphelin puis abrité, etc. ? » (93, 6-8) // « N'avons-nous pas dilaté pour toi ta poitrine, etc. ? » (94, 1-4) (*Une apocalypse*, p. 190-191).

S. 95 et 96 ont des termes initiaux presque identiques, mais aussi contrastés : « Nous avons créé l'homme en la plus belle stature » (95, 4) // « ... ton Seigneur qui créa, créa l'homme d'une adhérence » (96, 1-2) (*Une apocalypse*, p. 211-212)

S. 97 et 98 commencent par des formules qui semblent bien être en rapport sémantique (don de la révélation/envoi du Prophète) : « Nous l'avons fait descendre » (97, 1) // « Leur vint la preuve, un Envoyé de Dieu » (*Une apocalypse*, p. 224).

S. 99, 100 et 101 ont en commun la thématique de la fin du monde, avec divers termes correspondants. Ceux-ci sont cependant plus nombreux entre S. 99 et 101 (*Une apocalypse*, p. 245).

S. 102, 103 et 104 ont en commun la thématique de condamnation des riches, avec davantage de termes correspondants, ici aussi, entre les sourates extrêmes 102 et 104 » (*Une apocalypse*, p. 268-269).

S. 105 et 106 se font suite, avec en termes initiaux des noms à valeur sémantique opposée : « Les Gens de l'éléphant » (ennemis) // « Les Quraysh » (amis) (*Une apocalypse*, p. 252-253).

S. 107 et 108 ont des thématiques et des formules-crochets antithétiques : « Ils refusent l'aide » (107, 7) // « Nous t'avons accordé l'abondance » (108, 1) (*Une apocalypse*, p. 280-281).

S. 109 et 110 sont reliées par le mot-crochet « religion » : « À moi ma religion » (109, 6) // « La religion de Dieu » (110, 2) (*Une apocalypse*, p. 286).

S. 111 et 112 ont des thématiques apparemment sans rapport, mais cependant contrastées (châtiment du mécréant Abū Lahab ↔ credo monothéiste). Ces sourates sont toutefois reliées entre elles par une paronomase, en guise de mots-crochets : « *masad* » (111, 5) // « *Şamad* » (112, 2) et une rime : tous les versets de S. 111 riment en *-ab*, sauf la

dernière qui rime en *-ad*, comme les quatre versets de S. 112 (*Une apocalypse*, p. 297-299).

S. 113 et 114 ont contenu et forme presque identiques (*Une apocalypse*, p. 313-314).

Quelles conclusions peut-on tirer de ces comparaisons ? D'abord, que le lien entre deux sourates contiguës se vérifie non seulement dans la première partie du Coran, mais aussi dans les sourates finales. Il est donc plus que vraisemblable que ce soit une constante dans l'ensemble du texte coranique.

Le lien est tantôt thématique, tantôt marqué par un mot-crochet entre la fin d'une sourate et le début d'une autre, tantôt par un début similaire. Seul l'examen attentif du texte pourra dire ce qu'il en est. Il n'y a donc pas un procédé unique et constant pour tout le Coran, comme l'ont parfois pensé certains commentateurs. Ainsi, l'exégète chiite Ṭabarsī (m. 548/1153), ayant remarqué, après d'autres, la fréquence des correspondances entre la fin d'une sourate et le début d'une autre, s'est-il efforcé de montrer, dans son *Tafsīr maġma' al-bayān*, que ce phénomène liait systématiquement toutes les sourates, ce qui l'a conduit à des rapprochements souvent artificiels et à concevoir les sourates comme une chaîne continue dont chaque chaînon était relié au précédent. Les mots-crochets entre sourates ne sont pas systématiques : ils ne sont qu'un des procédés possibles pour mettre en rapport deux sourates.

Que « la méthode peut être manipulée d'une manière imprudente » (p. 151) ne fait aucun doute. Elle paraît simple au lecteur qui a sous les yeux des tableaux bien arrangés, mais c'est oublier que ces tableaux sont un aboutissement qui a souvent demandé un long travail d'enquête et de

réflexion sur le texte, en partant des niveaux textuels les plus bas, pour remonter progressivement vers les niveaux supérieurs. Il est très tentant pour l'étudiant ou le chercheur débutant de procéder à un découpage du texte de manière plus intuitive que technique, en cherchant d'emblée la structure générale du texte. La rhétorique argumentative comporte en réalité tout un ensemble de démarches qui exigent un sérieux apprentissage pour être maîtrisés. C'est dans cette intention que j'ai écrit le livre théorique *La composition du Coran et spécialement notre corpus*, qui n'est autre qu'un traité de rhétorique argumentative appliqué au Coran

Revenons encore une fois à la phrase de Dye : « Les critères employés par Cuypers sont si lâches qu'il est possible d'opérer de très (trop) nombreux rapprochements entre différents segments, péricopes ou sourates » (p. 151). Même si deux des exemples donnés par Dye en note et longuement expliqués plus haut, n'en sont pas vraiment, il faut admettre que tous les rapprochements entre unités textuelles n'ont pas la même force. Ici, ce sera une évidente répétition de mêmes termes, une claire synonymie ou une antithèse, ou encore une même construction grammaticale identique ou contrastée, là ce ne sera qu'une rime, une assonance, un rythme. La rhétorique argumentative n'est pas de la poésie, avec des formes définies a priori (si elle l'était, on l'aurait découverte depuis longtemps !), mais un ensemble de procédés souples donnant lieu à des textes de formes variées, mais relevant cependant d'un système parfaitement codifiable. Fait partie de ce système la distinction des niveaux de texte, signalés plus haut : membre, segment, morceau, partie, passage, séquence, section, dans leur ordre ascendant de grandeur et selon la terminologie initiée par R. Meynet. Or, il arrive qu'à un niveau

inférieur (segments, morceaux) des symétries soient évidentes, et qu'elles le soient moins (qu'elles soient plus « lâches ») à tel niveau intermédiaire : elles réapparaissent alors avec plus de netteté à un niveau supérieur. Si donc les indices de composition paraissent parfois ténus, la faute n'en incombe qu'au texte (ou à son auteur ou son rédacteur), ou éventuellement à l'inattention de l'analyste, mais pas au système de la rhétorique argumentative comme tel.

La structure argumentative de sourat EL GHASHIYA :

Une des difficultés soulevées par l'étude de l'argumentation dans le *coran* concerne le discours de DIEU qui se présente comme un discours de vérité avec pour objectif d'instruire les interlocuteurs des principes moraux et légaux de l'islam. Plus que le Coran, il s'adresse à un public musulman averti. Le recours à des figures rhétoriques pour convaincre y est donc suffisant. Pourtant, parfois les paroles du Saint Prophète Mohammed nous transmettent de longs débats comportant des séquences argumentatives assez dialectiques.

Avant de procéder à l'analyse de l'argumentation rhétorique de quelques traditions prophétiques, je propose deux exemples de l'analyse argumentative rhétorique de EL GHASHIYA :

Verset 6 : « Il n'y aura pour eux d'autre nourriture que des plantes épineuses [dari], »

Dans le cadre du discours argumentatif, qui est le seul que nous considérerons, la négation permet de définir aussi bien des principes logiques que des tensions rhétoriques ou des opérations dialectiques.

Quant à l'argumentation, on admet traditionnellement qu'il existe trois ordres de discours :

- La logique qui décide du vrai et du faux lorsqu'il s'agit de la forme.
- La rhétorique qui persuade ou ne persuade pas. Elle peut finalement être indécidable.
- La dialectique qui est un cheminement vers la vérité, cheminement qui peut rencontrer des échecs, voire des apories.
- Il semble que l'on puisse caractériser ces trois ordres par leur intention (la vérité, la persuasion, la science, c'est-à-dire la découverte) mais aussi par le style particulier de leurs échecs : la contradiction et l'indécidabilité, le doute sceptique, l'aporie.
- Nous commencerons par la rhétorique. Mais il nous semble nécessaire de prendre un premier appui sur le sens linguistique de la négation. Nous suivrons sur ce point les réflexions d'A. Culioli.
- Culioli² distingue deux opérations de négation, l'une qu'il appelle primitive, l'autre construite. Elles sont indissociables. Il y a d'un côté la négation qualitative de rejet par le sujet de ce qui est mauvais pour lui, de l'autre la négation de localisation et d'existence. Le principe épistémique qui définit sa démarche est le suivant :
- Ainsi pour la négation :
- « Pour qu'il y ait négation il faut qu'il y ait construction préalable du domaine notionnel. Quant à l'opération de négation, elle consiste à parcourir la classe d'occurrences de la notion considérée, sans pouvoir ou vouloir valider telle occurrence distinguée parmi les occurrences possibles du domaine. »⁴

- Deux cas principaux peuvent se présenter :
- On sort du domaine. On indique alors un rejet : ce n'est pas cela.
- On introduit une différenciation à l'intérieur du domaine. Par exemple dans un énoncé comme : « Il ne mange pas, il dévore ».

La négation est donc un opérateur de tri qui, sur une base notionnelle (il faut une notion, un prédicat organise des représentations parfois simples (pas ça, autre chose, ni l'un ni l'autre) parfois complexes. Ainsi dans le registre temporel : pas encore, déjà, encore, ne plus.

Il y a donc finalement deux négations que l'on peut coordonner :

1. Le rejet par une évaluation négative que l'on pourrait appeler une négation passionnelle.
2. Des négations construites essentiellement sur la base de :
 - un domaine notionnel catégorisé.
 - un double centrage (un centre organisateur ou type définitoire et un centre attracteur qualitatif

La notion de négation invite à concevoir une forme d'expression transversale à presque tous les discours. Elle tient en effet un rôle central, seulement comparable à celui de l'assertion dont elle est inséparable.

Mais que peut-on attendre d'une analyse sémiotique de la négation que n'auraient pas déjà apportée les nombreuses analyses aussi bien linguistiques, philosophiques, psychologiques ?

On peut faire l'hypothèse que la sémiotique doive rechercher des formes d'expression transversales aux différents discours. Il s'agit

au fond d'ordonner des usages, de trouver, au delà des différentes formes

d'expression, les opérations formelles qui les rendent possibles, qui analysent leur sens, sans pour autant se référer à telle ou telle instance causale comme le font en général les sciences humaines. Ainsi, décrire le rôle de la négation dans tel ou tel système de pensée, c'est rechercher l'usage d'une forme, celle de la négation, que ce système de pensée utilise, mais dont il ne réalise pas nécessairement l'ensemble des possibilités, ensemble qui n'est sans doute jamais véritablement réalisable. On suppose donc que la négation, quelle qu'en soit la réalisation (gestuelle, langagière, discursive, iconique) est un opérateur d'expression dont on recherche la nature.

Nous présupposons que tous les usages de la négation que l'on peut décrire possèdent un noyau commun, sont liés par un invariant fonctionnel. Cette hypothèse ne va pas de soi, mais semble un risque inévitable. Le même problème se pose à propos de toutes les notions générales, comme le temps et l'espace, dont on n'est jamais certain qu'elles n'induisent pas une certaine équivocité.

Il faut donc résister à deux tentations. La première serait d'attribuer à n'importe quel énoncé un trait de négation pourvu qu'il paraisse comporter une certaine analogie avec une valeur négative. Parler du brouillard peut, par exemple, révéler l'attitude négative d'un esprit chagrin. L'autre serait de n'admettre comme négation que ce qui est parfaitement univoque c'est-à-dire le sens logique tel que l'on peut le rencontrer dans les tables de vérité. Entre ces deux extrêmes, il semble que l'on puisse distribuer des opérations propres à quelques grandes

formes de discours argumentatifs qui ont, explicitement, mis en scène la négation, même si c'est en des sens qu'il est nécessaire de distinguer. C'est là un point de départ dont on peut espérer quelques éclaircissements, même si beaucoup de traits de la négation, comme son usage dans le contexte des images, resteront hors de notre propos

Verset 8 :

« Ce jour-là, il y aura des visages épanouis »

Le **Coran** perçoit donc le débat comme une « **sophistique** », qui sème le doute et argumente pour s'opposer à la vérité, burhān. Lorsque le débat est, plutôt, entamé par le messager dans le but d'appeler à l'islam ou quand les protagonistes sont croyants, l'attitude du **Coran** est plus conciliante.

Le Coran prend une forme dialoguée. Considérée dans sa dimension argumentative, l'inimitabilité du Coran, *i'ğāz al-Qur'ān* est, donc, un lieu commun entre la rhétorique arabe et la dialectique. Les exégètes du Coran ainsi que les historiens des savoirs en islam, établissent un lien intéressant entre l'excellence rhétorique du Coran et l'istidlāl, argumentation.

Dans la théorie aristotélicienne, les passions sont des agents de variation du jugement de l'auditoire : « Il y a persuasion par les auditeurs quand ces derniers sont amenés, par le discours, à éprouver une passion. Car nous ne rendons pas les jugements de la même façon selon que nous sommes remplis de tristesse ou de gaieté, d'amitié ou de haine. » (2007, Livre I, chapitre 2, 1356 a 15). Benveniste insiste sur l'effet pragmatique du pathos en disant : « Un discours qui essaie de vous émouvoir peut

vous pousser à une certaine conduite sans jamais la prôner. » (1974 : 36). C'est le cas quand l'éditorialiste **daechien** tente de pousser son auditoire à agir en disant Enfin, l'argumentation dans sourat EL GHASHIYA confirme son souci de cohérence dans les cas *d'ih̥tilāf*. Étant incontournables pour un juriste, les preuves scripturaires (versets coraniques et traditions prophétiques) et l'analogie, *qiyās*, forment la majeure partie de l'ensemble des arguments **d'aš-Šāfī**. Toutefois, dans l'usage des preuves scripturaires, **aš-Šāfī** introduit, dans presque tous les cas, un raisonnement linguistique. Je veux dire par là qu'il utilise la langue pour éliminer les causes du désaccord.

Présentation du corpus

Nous allons analyser notre corpus qui permet d'articuler les phénomènes langagiers et voir les pratiques discursives de la vie religieuse présente

Signification et traduction de la sourate

Sourate Al-Ghashiya qui signifie en français « L'Enveloppante » est la 88^e sourate constituant le Saint Coran. Contenant 26 versets, cette sourate a été révélée après Sourate Ad-Dariyat durant la période mecquoise.

Une des plus riches sourates du coran en récits moralisateurs, Al-Ghashiya est souvent récitée dans les liturgies du vendredi et les fêtes religieuses.

Nous commençons tout d'abord par la traduction des versets de la sourate . À cet effet, nous adopterons une des traductions, courante et répandue, en occurrence *LE SAINT CORAN et la traduction en langue française du sens de ses versets*, Dar Albouraq, Bierut.

Fut proclamée à la Mecque et faisant partie des premières sourates révélées, « **Al-Ghashiya** » reprend la période où le Prophète (paix et bénédictions sur lui) avait commencé à prêcher son message publiquement, alors que les habitants de la Mecque l'ignoraient et n'accordaient nulle importance ni intérêt à ses paroles.

Tout comme les sourates précédentes, **Al-Ghashiya** traite le sujet de la résurrection le

Jour du Jugement, le jour où s'effaceront toutes les illusions du monde des vivants, éphémères pour Dieu (Allah).

Redevant son nom au premier verset contenant le mot « **Al-Ghâshiya** », la sourate 88 est pratiquement similaire à sa précédente du fait qu'elle fait état d'une comparaison entre croyants et mécréants, la place du Paradis et celle de l'Enfer.

Décrivant en détail le Jour de la Résurrection, les phénomènes qui s'y produiront, de la terreur qu'il provoquera chez les uns, le sort tourmentant qui leur sera réservé d'un côté et celui florissant des croyants de l'autre. **Sourate Al-Ghâshiya** met en évidence la domination de Dieu sur tout l'univers et l'inéluctabilité du retour de l'Homme vers Lui.

Reconnue pour ses propriétés distinguées, cette sourate expose les arguments et les preuves de l'Unicité du Seigneur des mondes, de Sa puissance invincible et de Sa merveilleuse création : les chameaux endureurs, le ciel grandiose, les hautes montagnes, la terre vaste et fertile. Toutes ces créations témoignent de l'existence de Dieu, de Son unicité, de Sa majesté, de Sa grandeur et de Son pouvoir illimité.

Débutant par des versets suscitant la curiosité du lecteur, **sourate Al-Ghâshiya** tient à rappeler les gens qu'au jour de la Résurrection ils seront divisés en deux groupes. Ceux qui entreront dans un feu dévorant et ne trouveront aucune dignité dans la manière dont ils seront accueillis et ceux qui seront accueillis avec une joie immense et gagneront la bénédiction divine.

Mettant le point sur la puissance et la grandeur du Créateur, la **sourate 88** fournit des preuves évidentes et incontestables du pouvoir d'Allah (qu'Il soit exalté) de ressusciter.

Par ailleurs, **sourate Al-Ghâshiya** nous illustre la mission principale de Messenger d'Allah (que la prière d'Allah et son salut soient sur lui) qui est de rappeler aux Hommes de suivre la voie de l'Islam et se remettre à Dieu. Cette impressionnante sourate explique également, qu'il n'y a point d'autorité sur eux les obligeant à croire, et que celui qui se détourne et s'écarte de la foi, après ce rappel, Allah le châtiara pour sa faute et lui fera subir le plus grand supplice le Jour du dernier Jugement; à la fin du périple nous retournerons inévitablement tous vers lui, ce jour là personne n'échappera au jugement.

Quelques procédés argumentatifs

L'ethos

Dans le discours coranique, l'ethos est plutôt discursif que prédiscursif étant donné que Dieu locuteur est invisible et inaccessible à la perception humaine. Dieu insaisissable, car chaque récepteur se ferait une représentation singulière de Dieu invisible, jamais vu par personne, qui est hors du commun social, physique, ou psychologique. Considérons les versets suivants où l'on trouve les termes qui désignent Dieu « alors Allah le châtiara du plus grand châtement(24). » « Vers Nous est leur retour. (25) »

Le pathos

Le pathos désigne un des trois moyens de persuasion du discours dans la rhétorique classique depuis Aristote, quelques siècles avant Jésus-Christ. C'est une méthode de persuasion par l'appel à l'émotion du public. Les émotions et les autres effets psychologiques produits chez le destinataire par le discours se réactivent. Elles font partie de la stratégie sur laquelle joue la mise en discours. Dans la sourate, on trouve des versets qui louent les croyants et des versets qui blâment les mécréants .L'émotion que suscite ses versets chez les croyants à un effet captivant sur eux à travers les versets « Ce jour-là, il y aura des visages épanouis » « contents de leurs efforts » l'émotion de la joie fait appelle à la figure de la véhémence qui permettra de relever les règles de construction des émotions dans le discours .En effet le discours coranique est riche en versets qui marquent l'effet de pathos.

Le logos

Le logos veut dire logique et rationalité : C'est la persuasion par le raisonnement. Il s'agit de la clarté du message, la logique du raisonnement tout autant que l'effectivité et la justesse des exemples utilisés. La logique se déploie dans l'argumentation et la réfutation. Dans le discours coranique se donne comme un texte argumentatif sous forme d'un traité systématique. Nous repérons dans des versets qui appellent à l'exercice de la raison. Il est intensément polémique et apologétique puisqu'il tend à changer la donne du contexte des humains. En faisant usage de différents types d'arguments logiques ou psychologiques. La sourate **Al-Ghâshiya** résonne d'

arguments ou preuves naturalistes des merveilles de la création de l'homme mais aussi de l'harmonie qui règne dans l'univers comme dans les versets « Ne considèrent-ils donc pas les chameaux, comment ils ont été créés, »(17) « et le ciel comment il est élevé, » (18).

Conclusion

Général

Conclusion générale

En guise de conclusion, notre présente étude est portée sur « les caractéristiques langagières de la sourate **Al-Ghâshiya** », qui traite un sujet très intéressant pour notre époque notamment qui est l'interprétation du discours coranique, ce dernier permet aux musulmans de différentes cultures, régions, traditions, de tous les coins du monde, de se rassembler en échangeant leurs idées, leurs opinions, entre eux sur les diverses interprétation du texte coranique. Nous avons donc analysé certaines caractéristiques langagières de la sourate ELGHACHIA qui sont présents dans notre corpus, nous nous sommes basé sur l'analyse des procédés énonciatifs, l'analyse sémantique et quelques traits liés à l'argumentation

Le point de départ de cette réflexion et l'objectif que visent cette recherche, c'est de dégager les caractéristiques langagières de la sourate ELGHACHIA .Au cours de ce travail de recherche nous avons proposé une description du discours coranique tel qu'il apparaît dans les théories de l'analyse du discours. Nous nous sommes appuyés sur l'étude des procédés énonciatifs, l'analyse du contexte de la descente de la sourate ainsi que quelques types d'argumentations en montrant comment le discours pouvait être influencé par la construction langagière et le contexte spatio-temporel de la sourate.

Le travail réalisé nous a permis de confirmer notre hypothèse à savoir la sourate **Al-Ghâshiya** renfermerait des faits langagiers propre au contexte social dans lequel elle est descendue et les procédés linguistiques qui caractériseraient la sourate seraient étroitement liés aux conditions de réalisation que c'est le besoin de brièveté, de rapidité et nécessité, pour transmettre un message aux mécréants de la Mecque et pour gagner la confiance des croyants.

Dans le domaine de la recherche rare sont les travaux critiques du corpus coranique intégrant de différentes lectures du manuscrit ; et d'autre part, en tant que musulmane ce qui m'intéresse avant tout est le Coran tel qu'il est compris par la communauté musulmane.

Nous remarquons à travers cette analyse que la sourate **Al-Ghâshiya** renferme un discours à langage complexe qui regroupe des formes discursives variées : exhortation, invocation, récits, souhait, assertion de croyance, etc. Nous nous en sommes tenu à celles qui nous semblent les plus pratiques et à celles qui fournissent des outils permettant la compréhension de certains points du discours de la sourate.

Conclusion Général

Cependant il est à signaler que l'interprétation du Coran en général et de la sourate en particulier doit se faire suivant le posé littéralement selon les spécialistes des études coranique. Leur postulat, d'après Mahmoud Hussein (2009, p. 20), cité dans Mazguidi (2018) repose sur le raisonnement à première vue imparable : « le Coran étant la Parole de Dieu, il n'est pas tributaire du temps. Ses versets ne sont pas liés au contexte où ils ont été révélés. Ils sont formulés une fois pour toutes, pour embrasser tous les contextes possibles. Aujourd'hui comme hier, ils sont donc à prendre, tels quels, au pied de la lettre. »

Référence

Bibliographiques

Références bibliographiques

- (2005), p.30
- (Anunciacao, 2013, p.25)
- © Jean-Roch Lauper, Mars 2006.
- 10 PLANTIN Christian,
- 2008, p.5.
- Acte des journées d'étude BELC, 1- 2- 3 février, 1979, p. 55.
- Bloomfield [1933] 1970 : 161-162
- Bruxelles, 2008, p.5.
- CAIM PERELMN (1997 P, 09,10) in RUTH AMOSSY ; *l'argumentation de discours* Armad colin
- Charaudeau, Patrick et Maingueneau, Dominique, *Dictionnaire d'Analyse du Discours*,
- Charaudeau, Patrick, *grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, paris 1996, P 769
- Charolles 1988 ; Adam 1990, 1992, 1999 ; Berrendonner et Reichler-Bégueli
- CHAROLLES, Michel, «Notes sur le discours argumentatif», in *Argumentation et communication*
- Chauraudeau, Patrick, *Grammaire du sens et de l'expression*Hachette, Paris, 1996, p 803.
- Chomsky 1969 : 29
- Denis, Bertrand, (1999), p.15
- Documents d'accompagnement 2nde, p.21. Cité par Gérard Vigner IA-IPR de Lettres
- *Éléments pour une analyse pragmatique discours*,
- en France, Université de Tampere.
- GRIZE J-B., 1990, *Logique et langage*, Paris, Ophoys, P 40.
- JACQUES MOESCHLER. *Argumentation et conservation*, Hatier crédif.1985.P12
- *L'argumentation dans des discours défendant et s'opposant à la constitution européenne lors du référendum*
- *L'argumentation*, CHARAUDEAU P & MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*,
- *LA rhétorique*
- *L'argumentation : histoire, théories et perspectives*, Paris,
- *Les définitions de ces trois concepts sont partiellement tirées du programme d'ÉCR*
- Maingueneau D. & Cossutta F. (1995), « *L'Analyse des discours constituants* », *Langages*, 117, p. 112-125.
- Maingueneau, D. (2009). Introduction. *La difficile émergence d'une analyse du discours religieux*. *Langage et société*, 130, 5-13. <https://doi.org/10.3917/ls.130.0005>

Référence Bibliographiques

- *Malidier Denise. Dominique Maingueneau, L'analyse du discours, introduction aux lectures de l'archive. In: Mots, n°29, décembre 1991. Politique et sport. Retours de Chine, sous la direction de Simone Bonnafous . pp. 108-110.*
- *Michel Meyer in Ruth Amossy, L'argumentation dans le discours, Armand Colin, France 2009, p.8*
- *MOESCHLER Jacques, Argumentation et conversation : éléments pour une analyse*
- *MOESCHLER, J., Argumentation et conversation*
- *PAAKKONEN I & VARIS M., 2000. Cité dans le mémoire de SEGURA K., 2007, intitulé,*
- *PATRICK CHARAUDEAU grammaire du sens*
- *Pénicaud A. (2001), « Vers une lecture figurative de la Bible : les mutations de la sémiotique biblique », Recherches de science religieuse, tome 89, 2001/3, p. 377-401.*
- *PERELMAN, Chaïm, OLBRECHTS, Tyteca , Traité de l'argumentation, 2èmeEdition , Bruxelles,*
- *PERELMAN, Chaïm, OLBRECHTS, Tyteca , Traité de l'argumentation, 2èmeEdition*
- *PERELMAN, Chaï m, l'Empire rhétorique. Rhétorique et argumentation, Vrin, Paris,*
- *PLANTIN Christian (2005) Op. Cit, p.30*
- *PLANTIN, Christian, Essais sur l'argumentation, Introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative. Editions Kimé, Paris, 1990, p.24*
- *pragmatique du discours, Paris : CREDIF : Hatier : Didier, (1995), p.46*
- *VIGNAUX, Georges, L'argumentation. Essai d'une logique discursive. Librairie Droz, Genève,*
- *VIGNAUX, Georges, Les discours, acteur du monde: énonciation, argumentation et cognition,*
- *VIGNER Gérard, Enseigner le français comme langue seconde, Paris, (2001) : CLE international,*

Annexe

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

1. هَلْ أَتَاكَ حَدِيثُ الْغَاشِيَةِ
2. وَجُوهٌ يَوْمَئِذٍ خَاشِعَةٌ
3. عَامِلَةٌ نَّاصِبَةٌ
4. تَصَلَّى نَارًا حَامِيَةً
5. تُسْقَى مِنْ عَيْنٍ آنِيَةٍ
6. لَيْسَ لَهُمْ طَعَامٌ إِلَّا مِنْ ضَرِيْعٍ
7. لَا يُسْمِنُ وَلَا يُغْنِي مِنْ جُوعٍ
8. وَجُوهٌ يَوْمَئِذٍ نَّاعِمَةٌ
9. لِسَعِيْهَا رَاضِيَةٌ
10. فِي جَنَّةٍ عَالِيَةٍ
11. لَا تَسْمَعُ فِيهَا لَاغِيَةً

12. فِيهَا عَيْنٌ جَارِيَةٌ
13. فِيهَا سُرٌّ مَّرْفُوعَةٌ
14. وَأَكْوَابٌ مَّوْضُوعَةٌ
15. وَمَمَارِقٌ مَصْفُوفَةٌ
16. وَزَرَابِيُّ مَبْثُوثَةٌ
17. أَفَلَا يَنْظُرُونَ إِلَى الْإِبْلِ كَيْفَ خُلِقَتْ
18. وَإِلَى السَّمَاءِ كَيْفَ رُفِعَتْ
19. وَإِلَى الْجِبَالِ كَيْفَ نُصِبَتْ
20. وَإِلَى الْأَرْضِ كَيْفَ سُطِحَتْ
21. فَذَكِّرْ إِنَّمَا أَنْتَ مُذَكِّرٌ
22. لَسْتَ عَلَيْهِمْ بِمُصَيِّرٍ
23. إِلَّا مَنْ تَوَلَّى وَكَفَرَ

24. فَيُعَذِّبُهُ اللَّهُ الْعَذَابَ الْأَكْبَرَ

25. إِنَّ إِلَيْنَا إِيَابَهُمْ

26. ثُمَّ إِنَّ عَلَيْنَا حِسَابَهُمْ

T'a-t-on fait la peinture du voile ténébreux ?
Ceux dont le visage en sera couvert
Seront semblables à des mercenaires
Accablés de fatigue.
Précipités dans les feux dévorants,
Ils avaleront de l'eau bouillante.
Le fruit du *Daria* sera leur nourriture.
Il ne leur procurera aucun embonpoint, et ne calmera pas leur faim.
Le front des justes sera rayonnant de joie.
Le contentement de la vertu dilatera leur cœur.
Ils habiteront le jardin de délices ;
Les futilités seront bannies de ce séjour.
On y trouvera des sources jaillissantes,
Des lits élevés,
Des coupes préparées,
Des coussins mis en ordre,
Des tapis étendus.
Ne voient-ils pas comme le chameau a été créé,
Comme les cieux ont été élevés,
Comme les montagnes ont été affermies,
Comme la terre a été étendue ?
Prêche les hommes ; la prédication est ton ministère.
Ne leur commande point avec violence.
L'apostat et l'incrédule
Seront les victimes des vengeances célestes.
Ils paraîtront devant notre tribunal,
Et nous leurs ferons rendre compte

Résumé

Le discours religieux du Coran est un discours hyper intéressant et utile et riche dans le domaine de la religion Science du langage. Dans ce travail de recherche, nous Le corpus se compose d'extraits de textes coraniques, dont 26 versets de Sūrat El GHACHIYA et plus précisément les 10 premiers versets. Nous abordons le sujet de la stratégie du débat en évoquant la rhétorique Aristote et la nouvelle argumentation. Afin de convaincre son auditoire et les manières magiques de bien passé le message, Les locuteurs peuvent utiliser différentes stratégies d'argumentation, ce qui peut donner plus de Le poids de ses mots, comme l'esprit, la tristesse et les signes. Démontrez quelques versets du texte du Coran. Nous avons essayé d'effacer Synthèse de la mise en œuvre de différentes stratégies de débat éthique et pathologique Dans ce verset : « *Par la sagesse et la bonne exhortation appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon* » Q (16, 125).

MOTS CLES : discours religieux quoranique, argumentation, persuasion, l'ethos, le pathos, le logos, stratégies argumentatives

Abstract

Qur'anic religious discourse is a riche discourse in the field of language sciences despite its linguistic richness. In this research work, our corpus consists of an excerpt from the qur'anic text composed of 29 verses of Sūrat El Baquara. We discuss the theme of argumentative strategies by referring to Aristotelian rhetoric and new argumentation. In order to convince his audience, the speaker may have recourse to different argumentative strategies which can give more weight to his speech such as ethos, pathos and logos. By the argumentative analysis of some verses of the text qur'anic we try to identify the different ethical and pathetic argumentative strategies implemented summarized in this verse: "By wisdom and good exhortation calls (people) to the path of your Lord. And discuss with them the best way "Q (16, 125).

KEY WORDS: religious discourses qur'ānique, argumentation, persuasion, ethos, pathos, logos, argumentative strategies

الملخص

إن الخطاب الديني القرآني في غاية الأهمية و الثراء و الإفادة في هذا البحث نتناول مقتطف من النص القرآني المؤلف من آية من سورة الغاشية من خلال الإشارة الأرسطية و نظرية الحجة الجديدة بهدف إقناع الجمهور قد يلجا المخاطب إلى الاستراتيجيات الجدلية المختلفة التي يمكن ان تعطي وزن اكبر لخطابه مثل الأخلاقيات و الرموز و الشعارات في هذا البحث نحاول تحديد منهج الاستراتيجيات الجدلية المتبعة في هذه الآيات القرآنية" ادْعُ إِلَى سَبِيلِ رَبِّكَ بِالْحُكْمَةِ وَالْمَوْعِظَةِ الْحَسَنَةِ ۗ وَجَادِلْهُمْ بِالَّتِي هِيَ أَحْسَنُ ۚ إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ بِمَنْ ضَلَّ عَنْ سَبِيلِهِ ۗ وَهُوَ أَعْلَمُ بِالْمُهْتَدِينَ» (النحل125)

الكلمات الرئيسية

الخطاب الديني القرآني الجدال تحليل النص استراتيجيات الجدال الإقناع ، الروح ، الشعارات